Devenir à 18 mois des diplômés de licence professionnelle

Promotion 2002-2003

ORESB (Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne) - **2006**

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants des quatre universités bretonnes (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université Rennes 2) qui ont réalisé le recueil et la saisie des données.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 7

CHAPITRE 1 : Présentation des répondants 9
I. Qui sont-ils ? 10
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention de la licence professionnelle? 12
A. Baccalauréat ou équivalence 12
B. Diplôme le plus élevé à l'entrée en licence professionnelle 12
C. La formation de licence professionnelle 13
1) Etablissement de rattachement de la licence professionnelle 13
2) Classement des licences professionnelles par secteur 13
3) Type d'inscription en licence professionnelle 14
a) Selon la variable « secteur professionnel » 15
b) Selon la variable « âge » 16
D. Le temps de parcours d'études : du Baccalauréat à l'obtention de la licence professionnelle 16

CHAPITRE 2 Les poursuites d'études en 2003-2004 17

CHAPITRE 3 : Situation 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle 19
I. Les poursuites d'étude 23
A. Les poursuites d'études pendant 2 ans (de 2003 à 2005) 23
B. Les reprises d'études en 2004-2005 24
II. L'emploi occupé 25
A. L'entrée dans le monde du travail 25
1) Temps de latence du premier emploi 25
2) Nombre d'emplois depuis la fin des études 26
3) Eléments de la licence professionnelle jouant un rôle dans l'insertion 26
B. L'emploi actuel 27
1) Modalités d'insertion 27
2) Depuis quand occupent-ils cet emploi ? 27
3) Nature du contrat de travail 28
4) Durée du temps de travail 28
5) Catégories socioprofessionnelles (CSP) 29
6) Salaires et revenus nets mensuels 31
7) Lieu d'exercice 33
8) Conditions d'exercice de l'emploi 34
9) Liens entre la licence professionnelle et l'emploi actuel 35
10) Perspectives professionnelles 35
III. La recherche d'emploi 37

CONCLUSION 39

GLOSSAIRE 43

ANNEXE 1 : Caractéristiques de la population interrogée 47

ANNEXE 2 : Les licences professionnelles par secteur et par université 49

INTRODUCTION

Le diplôme de licence professionnelle est un diplôme universitaire, avec un objectif d'insertion professionnelle à Bac + 3. Il a vu sa création à la rentrée 2000.

Une enquête nationale sur les diplômés 2003 de licences professionnelles a été réalisée en février 2005 à la demande du Ministère de l'Education Nationale. Elle porte sur la situation 18 mois après l'obtention du diplôme.

Le questionnaire a été établi par le Ministère de l'Education Nationale. L'envoi (en février 2005) et le recueil des données ont été effectués par chaque Université. Des relances, par courrier ou par téléphone, ont été réalisées afin d'obtenir un meilleur taux de retour.

Pour la région Bretagne, 30 licences professionnelles étaient concernées, 769 diplômés ont été interrogés, 500 ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de **65%**.

L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB) a analysé ces 500 questionnaires issus des 4 universités bretonnes (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute Bretagne).

Concernant l'analyse, les 35% de non-réponses peuvent représenter un biais dans cette étude. En effet, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que les populations répondante et non-répondante présentent des caractéristiques identiques ou différentes. D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés dans cette étude portent donc uniquement sur la population répondante (65%).

L'ORESB précise que certaines données, portant sur des effectifs réduits (notamment concernant les poursuites d'études après la licence professionnelle), ne sont pas statistiquement significatifs et sont donc exprimés en chiffres.

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par secteur professionnel[1].

L'analyse permet de dégager 3 grands thèmes :

- la présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
- les poursuites d'études l'année suivant la licence professionnelle, en 2003-2004 (II)
- leur situation au 1er janvier 2005, soit 18 mois après l'obtention de leur diplôme (III).

[1] Le Ministère de l'Education Nationale a réalisé une classification en domaines professionnels, afin de permettre une meilleure lisibilité de l'analyse. Les 30 licences professionnelles bretonnes sont ainsi réparties en 10 secteurs professionnels.

CHAPITRE 1 :

Présentation des répondants

I. Qui sont-ils ?

A. La variable « Sexe »

500 diplômés de licence professionnelle ont répondu à cette enquête, soit 269 femmes (54%) et 231 hommes (46%). On observe un équilibre entre la population répondante et la population interrogée[1].

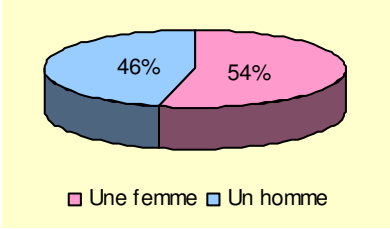

B. La variable « Age »

L'âge médian est de 24 ans.

61% des diplômés ayant répondu à l'enquête ont moins de 25 ans. 84% étaient inscrits au titre de la formation initiale.

22% sont âgés d'au moins 29 ans. Pour 91% d'entre eux, il s'agit de diplômés inscrits en formation continue.

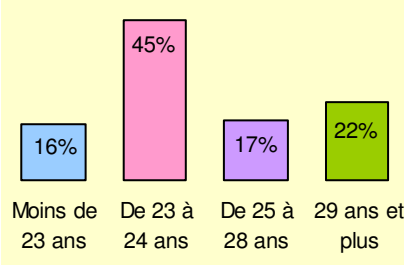

C. L'origine sociale

Toutes les catégories socioprofessionnelles (CSP) du père sont représentées.

La plupart d'entre elles sont comprises entre 9 et 15%. Ceci témoigne d'une mixité sociale importante au sein de cette promotion.

Toutefois, un milieu socioprofessionnel se démarque. 21% ont un père « Cadre, ingénieur, profession libérale et professeur ».

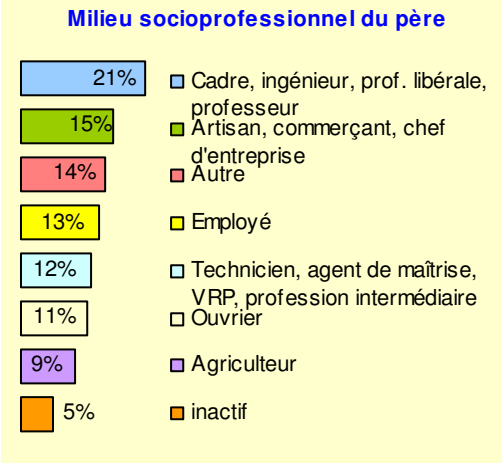

Lecture : 9% des répondants ont un père agriculteur.

[1] Nous appelons « population interrogée » l'ensemble des diplômés de cette promotion de licences professionnelles, auxquels un questionnaire a été envoyé (répondants + non répondants).
Pour des informations concernant la population interrogée, voir l'annexe 1.

La CSP de la mère permet de nuancer l'analyse sur le milieu social des diplômés : en effet, 28% des répondants ont une mère « Employée ».

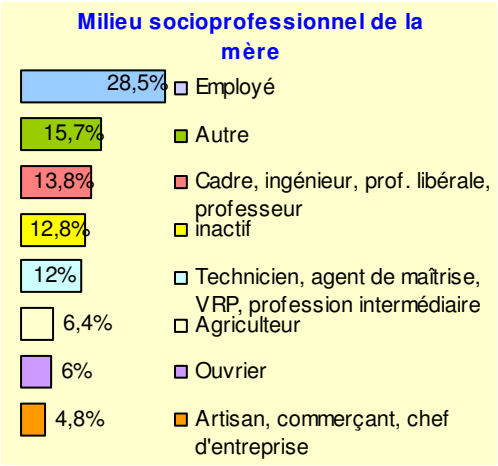

D. L'origine géographique

99,2% sont de nationalité française.

Avant d'entrer en licence professionnelle, 70% vivaient en Bretagne. 17% dans une région limitrophe (Basse-Normandie ou Pays de la Loire).

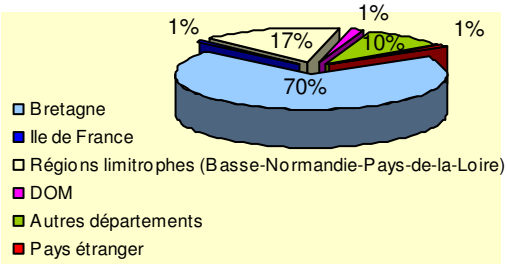

E. La situation avant l'entrée en licence professionnelle

68,5% des diplômés étaient étudiants, 20,8% salariés et 8,6% demandeurs d'emploi.

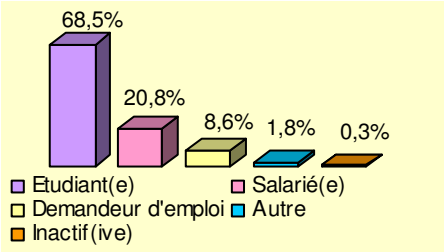

II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention de la licence professionnelle?

A. Baccalauréat ou équivalence

92% possèdent un Baccalauréat. Ils l'ont obtenu :

- **63%** entre 1999 et 2000,
- 25% entre 1992 et 1998,
- 11% entre 1975 et 1991,
- 1% entre 2001 et 2002.

56% sont titulaires d'un Baccalauréat général, 34% d'un Baccalauréat technologique et 2% d'un Baccalauréat professionnel.

16 diplômés (soit 3% des répondants) ont bénéficié d'une validation d'acquis pour accéder à la licence professionnelle. Ils sont âgés de plus de 29 ans.

25 individus (5%) sont titulaires d'un autre diplôme (diplôme hôtelier, du secteur social, brevet technique, bac étranger…)

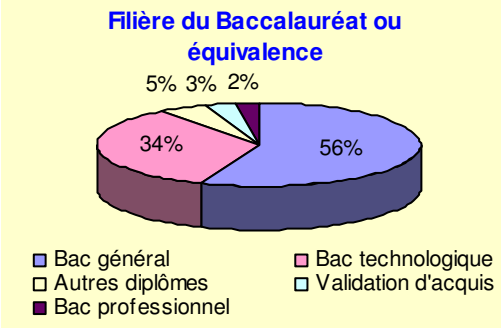

Tous les Baccalauréats généraux (56%) sont représentés, avec une prédominance pour les séries Scientifiques (23%) et Economique et Social (22%).

Viennent ensuite les bacs technologiques STT (17%) et STI (13%).

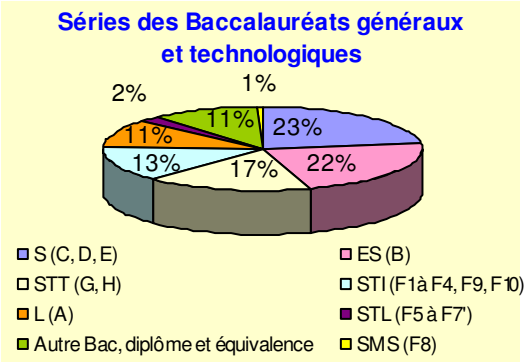

B. Diplôme le plus élevé à l'entrée en licence professionnelle

81% étaient titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2, dont 74% de formations courtes professionnalisantes (BTS : 41%, DUT : 33%). Seuls 7% étaient titulaires d'un DEUG.

9% disposaient d'un diplôme supérieur au niveau requis (Bac +2) : 6% une Licence et 3% une Maîtrise.

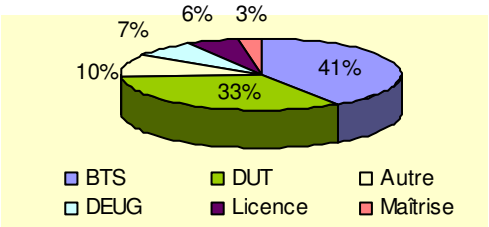

10% possédaient un autre diplôme. Il s'agit essentiellement d'individus titulaires de brevets professionnels, de diplômes d'état, ou ayant bénéficié d'une validation des acquis.

C. La formation de licence professionnelle

1) Etablissement de rattachement de la licence professionnelle

Pour 45% des diplômés, la licence professionnelle était rattachée à une UFR. 37% ont suivi une licence professionnelle au sein d'un IUT.

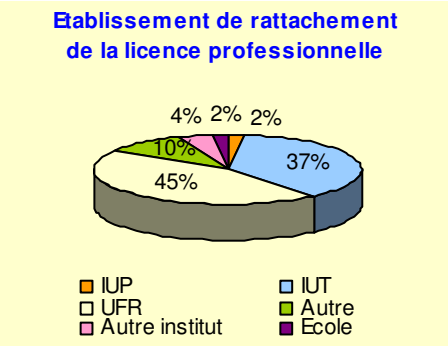

2) Classement des licences professionnelles par secteur

Selon le classement établi par le Ministère de l'Education Nationale, les licences professionnelles bretonnes se répartissent en 10 secteurs professionnels (cf. graphique infra).

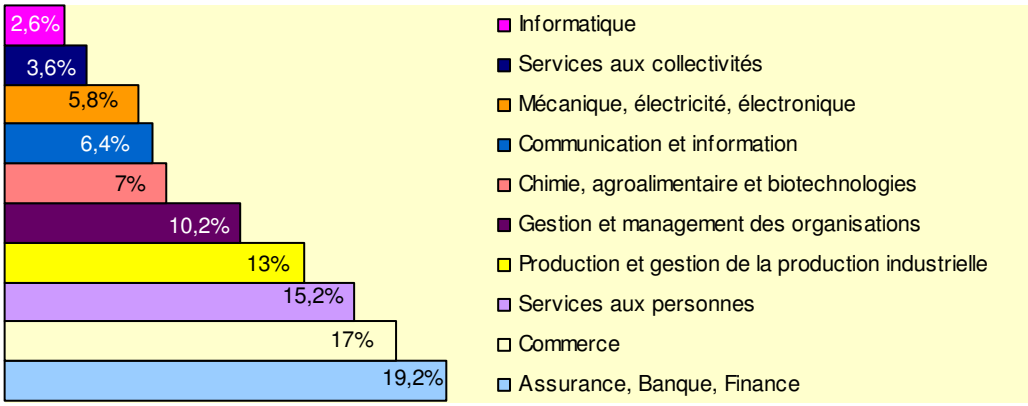

En terme d'effectifs, 2 secteurs se démarquent légèrement. Ces secteurs à dominante commerciale regroupent 36,2% des répondants :

- « Assurance, banque, finance » (19,2%)
- « Commerce » (17%).

De façon plus modeste, on trouve ensuite les secteurs « services aux personnes » (15,2%) et « production et gestion de la production industrielle » (13%).

La répartition par secteur varie selon la variable sexe.

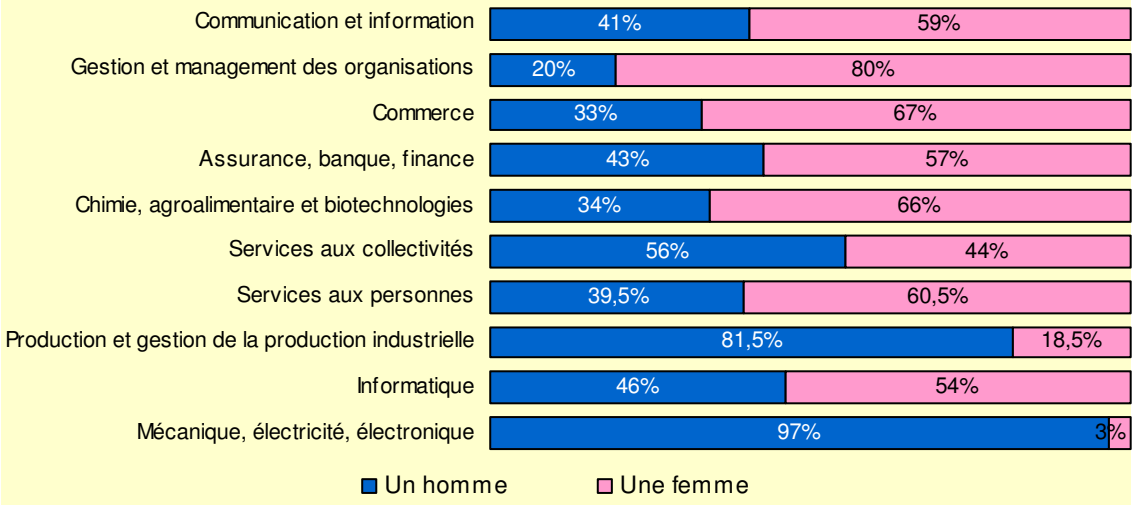

Une disparité homme/femme est observée au sein de 5 secteurs professionnels :

- Le secteur professionnel « mécanique, électricité, électronique » attire presque exclusivement des hommes (97%). Le 2ème secteur à dominante masculine est le domaine « production et gestion de la production » (81,5%).
- Les femmes sont majoritaires dans les secteurs « gestion et management des organisations » (80%), « commerce » (67%), « chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (66%).

La répartition homme/femme des 5 autres secteurs est relativement homogène.

3) Type d'inscription en licence professionnelle

En licence professionnelle, 64% des diplômés étaient inscrits en formation initiale, 24% en formation continue et 12% en alternance.

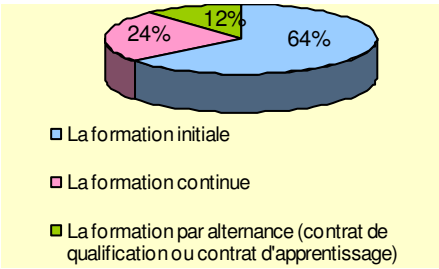

Parmi les inscrits en formation continue (123 répondants), 46% ont bénéficié d'un plan de formation, 18% ont autofinancé leur formation de licence professionnelle.

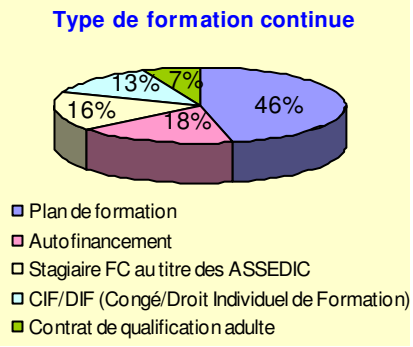

a) Selon la variable « Secteur professionnel »

Le type d'inscription diffère selon le classement des licences professionnelles en secteurs.

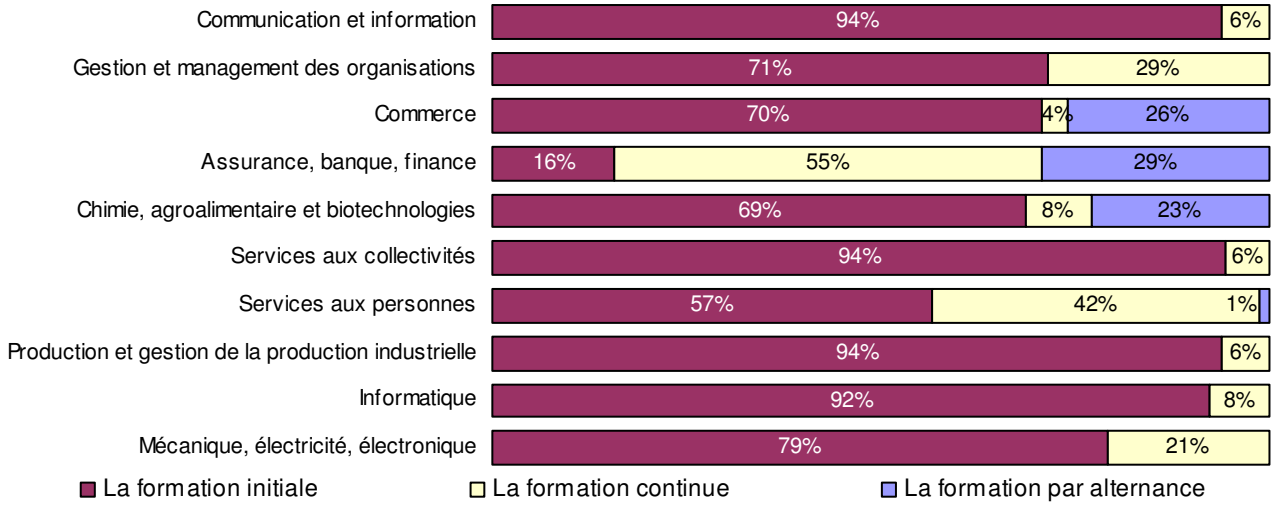

- Dans tous les secteurs professionnels, la population inscrite en formation initiale est largement majoritaire, à l'exception du domaine « assurance, banque, finance » (seulement 16%).

Dans les 4 secteurs professionnels suivants, le taux atteint au moins 92% :

- « communication et information » (94%),
- « services aux collectivités » (94%),
- « production et gestion de la production industrielle » (94%),
- « informatique » (92%).

- Dans les 3 secteurs professionnels suivants, le taux d'inscription en formation continue est au moins égal à 29% :

- « assurance, banque, finance » (55%),
- « services aux personnes (42%),
- « gestion et management des organisations » (29%).

- Dans les 3 domaines suivants, le taux d'inscrits en formation par alternance est au moins égal à 23% :

- « assurance, banque, finance » (29%),
- « commerce » (26%),
- « chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (23%).

b) Selon la variable « Age »

Des disparités s'observent selon l'âge des répondants.

84% des « moins de 25 ans » sont inscrits en formation initiale. Chez les plus âgés, « 40 ans et plus », ce pourcentage chute à 4%.

L'inscription en formation continue augmente fortement avec l'âge des diplômés : le taux atteint 96% chez les « 40 ans et plus » et décroît jusqu'à 2% pour les « moins de 25 ans ».

96,5% des diplômés inscrits en formation par alternance sont âgés de moins de 29 ans.

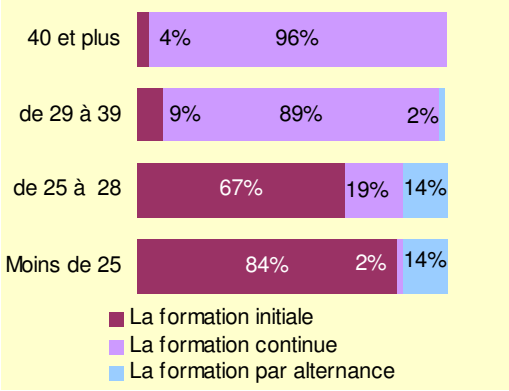

D. Le temps de parcours d'études : du Baccalauréat à l'obtention de la licence professionnelle

51% des diplômés inscrits en formation initiale ont obtenu leur licence professionnelle trois ans après le Baccalauréat. Ils n'ont donc accumulé aucun retard dans leur parcours d'étude.

28% ont eu besoin d'une année supplémentaire pour obtenir leur diplôme.

Les diplômés ayant suivi leur licence professionnelle en alternance sont 59% à avoir obtenu leur diplôme 3 ans après le Baccalauréat.

Pour 21% des diplômés inscrits en alternance, quatre années se sont écoulées entre le Baccalauréat et l'obtention de la licence professionnelle.

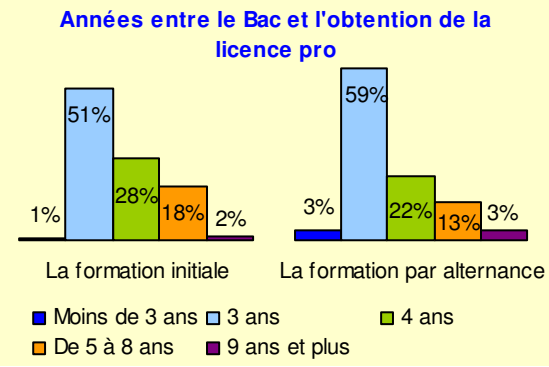

CHAPITRE 2 :

Les poursuites d'études en 2003-2004

Le tableau ci-dessous présente le taux de poursuite d'études en 2003-2004, c'est-à-dire l'année suivant la licence professionnelle.

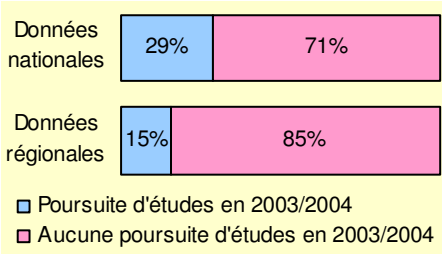

85% des diplômés bretons n'ont poursuivi aucune étude en 2003-2004 (ils étaient **71%** sur le plan national). Nous émettons l'hypothèse que ces derniers se sont dirigés vers le marché du travail immédiatement après la licence professionnelle.

Le questionnaire, tel qu'il a été conçu, nous indique seulement que ces répondants étaient présents sur le marché de l'emploi en 2003-2004. Il ne nous permet pas de préciser la proportion de diplômés ayant exercé un emploi et la proportion de demandeurs d'emploi.

Seuls **15%** des diplômés bretons (77 individus) ont poursuivi des études en 2003-2004 (ils étaient **29%** sur l'ensemble du territoire national).

Les données suivantes portent sur des effectifs réduits (77 individus), et sont donc exprimées en chiffres.

Ils ont suivi :

- une Maîtrise ou un Master (36%)
- un autre type de formation, dont la moitié concerne l'IUFM (26%)
- une licence classique (12%)

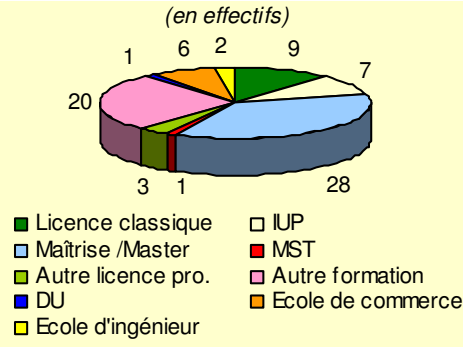

57 étudiants (77%) étaient inscrits au titre de la formation initiale. 46 individus (62%) ont suivi leur formation en Bretagne. 51 répondants (69%) ont validé leur formation.

CHAPITRE 3 :

Situation 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle

18 mois après l'obtention de la licence professionnelle, 79,8% des diplômés bretons sont en emploi. Sur le plan national, ce pourcentage est de 69,3%. Chez les répondants n'ayant poursuivi aucune étude après la licence professionnelle, le taux de diplômés en emploi atteint 90%.

Ces derniers bénéficient donc d'un taux d'insertion supérieur de 10 points à la moyenne nationale.

10,2% poursuivent des études (formation en alternance comprise). Ce taux atteint 20,3% pour l'ensemble du territoire.

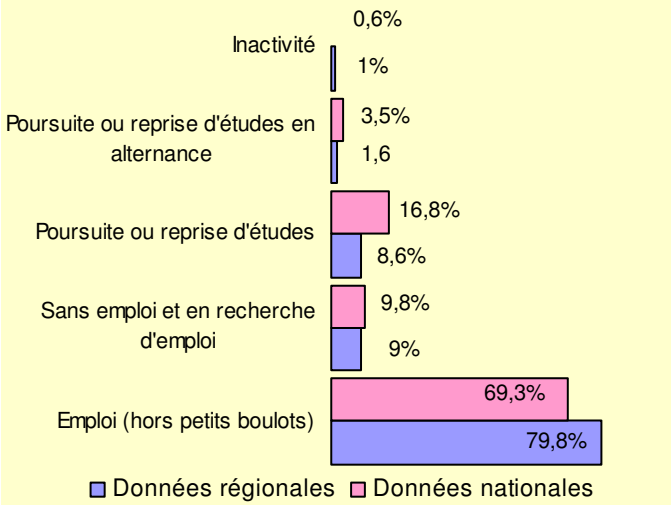

Situation selon la variable « Sexe »

En analysant le devenir des diplômés 18 mois après leur sortie en fonction de la variable « Sexe », peu de différences s'observent.

Ainsi, 82% des femmes et 77% des hommes sont en emploi. Les poursuites d'études concernent 12% des hommes et 9% des femmes.

Très peu sont en recherche d'emploi (10% pour les hommes et 8% pour les femmes).

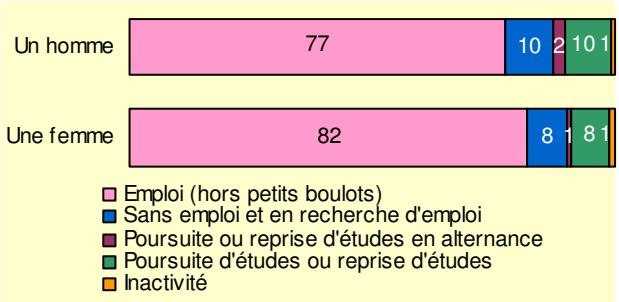

* (Données exprimées en %)

Situation selon le diplôme à l'entrée

Les diplômés titulaires d'un DEUG semblent rencontrer plus de difficultés pour s'insérer, par rapport aux autres diplômes (taux d'emploi compris entre 79 et 93%) :

- 58% sont en emploi
- 22% recherchent un emploi
- 20% poursuivent des études

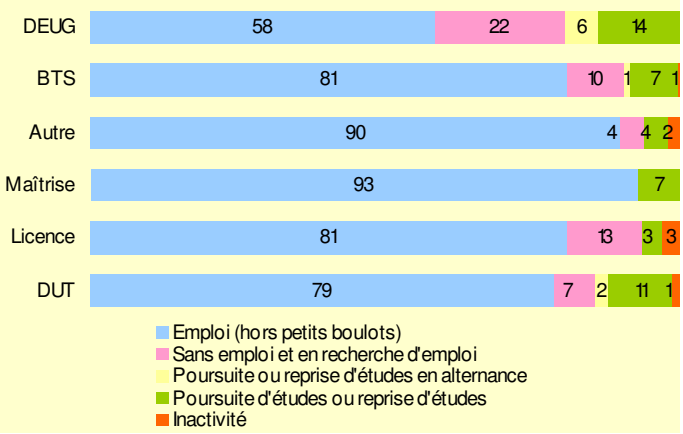

* (Données exprimées en %)

Situation selon le régime d'inscription en licence professionnelle

Le taux de poursuite d'études 18 mois après l'obtention du diplôme varie selon le régime d'inscription en licence professionnelle.

Ainsi 14% des inscrits en formation initiale sont en études. Pour les inscrits en formation continue et en alternance, ce pourcentage est respectivement de 3 et 5%.

88% des diplômés ayant choisi l'alternance sont en emploi. Ils bénéficient donc d'un taux d'insertion élevé. Cette première confrontation avec le monde du travail leur a certainement été bénéfique pour leur insertion professionnelle.

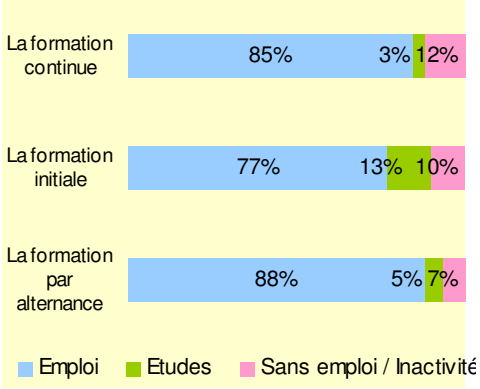

Situation selon le classement des licences professionnelles en « secteurs professionnels »

Le devenir des répondants diffère en fonction de la variable « secteur professionnel ».

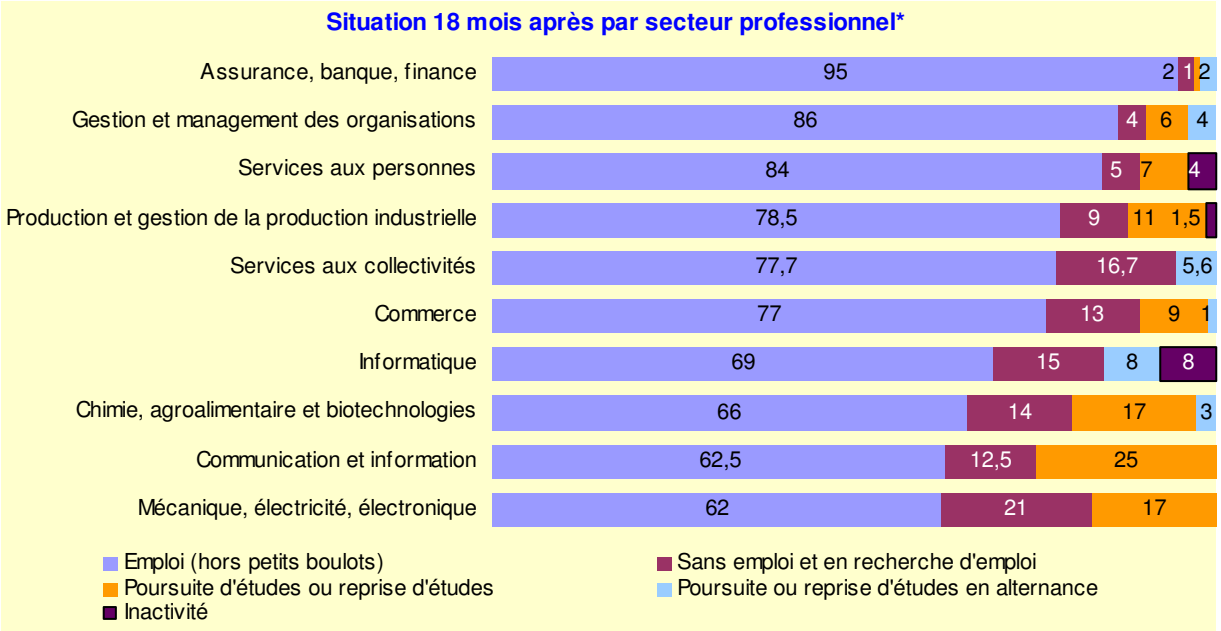

Les diplômés des licences professionnelles classées dans les 3 secteurs suivants bénéficient du meilleur taux d'insertion :

- « assurance, banque, finance » (95%)
- « gestion et management des organisations » (86%)
- « services aux personnes » (84%).

Les 3 secteurs suivants enregistrent un taux élevé de poursuite ou reprise d'études :

- « communication et information » (25%)
- « chimie, agroalimentaire et biotechnologies » (20%)
- « mécanique, électricité, électronique » (17%).

Le taux de demandeurs d'emploi est élevé dans les 3 secteurs suivants :

- « mécanique, électricité, électronique » (21%). Ce taux est à relativiser étant donné le faible effectif (29 individus).
- « services aux collectivités » (16,7%)
- « informatique » (15%).

A l'opposé, quatre des cinq secteurs les plus importants (« assurance, banque, finance », « Services aux personnes », « production et gestion de la production industrielle » et « gestion et management des organisations ») connaissent un très faible taux de demandeurs d'emploi (compris entre 2 et 9%).

18 mois après l'obtention de la licence professionnelle, le bilan suivant peut être dressé concernant les poursuites d'études :

- 82% des diplômés n'ont poursuivi aucune étude après la licence professionnelle (67,6% pour le national)
- 7,8% ont poursuivi une année d'études immédiatement après la licence professionnelle, en 2003-2004 (12,1% pour le national)
- 7,6% ont poursuivi deux années d'études supplémentaires, de 2003 à 2005 (16,5% sur le plan national)
- Après avoir interrompu leurs études en 2003-2004, 2,6% ont repris une année d'études en 2004-2005 (3,8% pour le national).

I. Les poursuites d'étude

Sur les 500 répondants, 51 (soit 10%) poursuivent des études 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle (1er janvier 2005).

Parmi ces diplômés en études :

- 38 (soit 74,5%) ont poursuivi 2 années d'études après l'obtention de la licence professionnelle en 2003.
- 13 (25,5%) ont repris leurs études uniquement en 2004-2005.

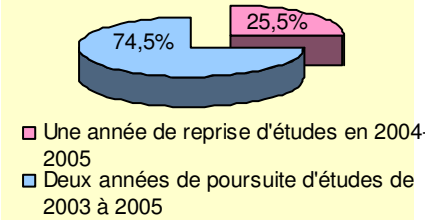

Les données suivantes portent sur des effectifs réduits, et sont donc exprimées en chiffres.

A. Les poursuites d'études pendant 2 ans (de 2003 à 2005)

Les données qui vont suivre portent sur l'année 2004-2005, c'est-à-dire sur la 2ème année d'études.

En 2004-2005, ils ont poursuivi :

- un **Master** (10 individus soit 27%)

Toutefois, ces résultats sont à nuancer car l'item « Master » du questionnaire n'indique pas s'il s'agit de Master 1ère année ou 2ème année.

- une « autre formation » (7 individus soit 19%).

On retrouve dans cette catégorie notamment les formations dispensées dans les écoles des Beaux-Arts.

- une formation en école de commerce (6 individus soit 16%)
- une formation en IUP (5 individus soit 14%)
- une maîtrise (4 individus soit 11%)

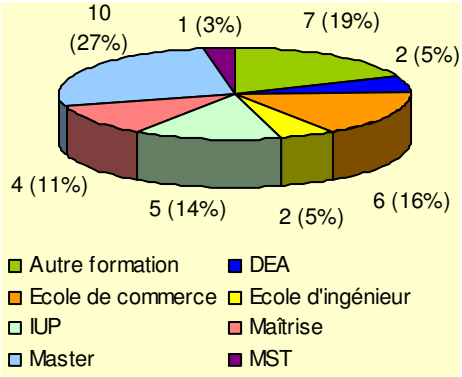

32 étudiants (84%) sont inscrits en formation initiale, 5 individus (13%) en alternance et 1 personne (3%) en formation continue.

19 individus (51%) ont suivi leur formation 2004-2005 en Bretagne.

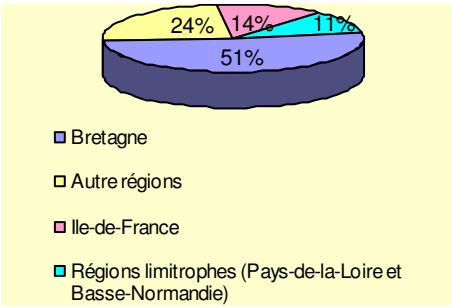

Parmi l'ensemble des secteurs établis par le Ministère de l'Education Nationale afin de classer les licences professionnelles, le secteur « information et communication » comptent le plus grand nombre de diplômés à avoir poursuivi deux années d'études après leur diplôme (25%).

B. Les reprises d'études en 2004-2005

Compte tenu du nombre peu important de reprise d'études en 2004-2005 (13 diplômés), il convient de nuancer les données suivantes.

Rappelons que ces répondants n'ont poursuivi aucune étude en 2003-2004. Ils étaient donc présents sur le marché du travail l'année suivant la licence professionnelle.

Le graphique suivant indique le temps de latence du premier emploi pour ces répondants.

Leur temps de latence médian atteint 6 mois. Or, tous parcours confondus, il est seulement de 3 mois.

Nous émettons l'hypothèse suivante : les difficultés rencontrées en 2003-2004 dans le cadre de la première insertion professionnelle ont constitué un facteur important dans le choix de reprise d'études en 2004-2005.

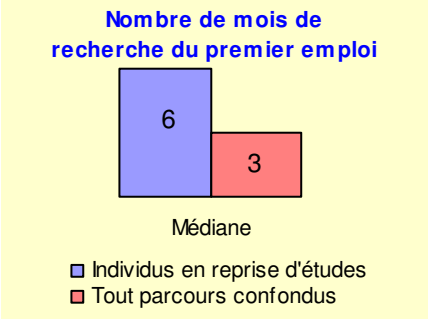

Etant donné le faible effectif concerné, les 3 graphiques suivants sont exprimés en nombre.

2 diplômés ont repris une année d'études en maîtrise ou en master, 1 en école de commerce, 1 en école d'ingénieur, 1 en IUP et 1 en MSG. 6 diplômés en reprise d'études ont poursuivi une autre formation que celles proposées dans le questionnaire.

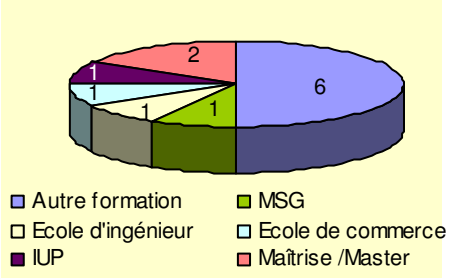

8 diplômés étaient inscrits en formation initiale, 3 en alternance et 2 en formation continue.

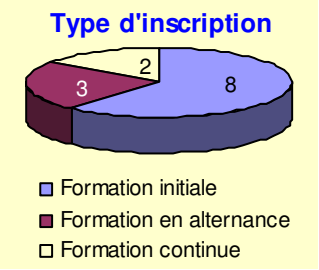

3 diplômés ont repris leurs études en Bretagne et 2 en Ile-de-France.
La moitié des répondants a repris des études dans une autre région.

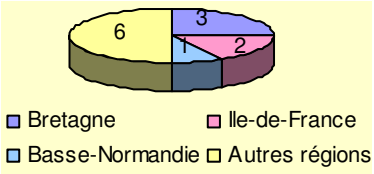

II. L'emploi occupé

399 individus (79,8%) sont en emploi 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle. Parmi eux :

- 92,5% n'ont poursuivi aucune étude supplémentaire (369 diplômés). Ils sont donc sur le marché de l'emploi depuis 18 mois.
- 7,5% ont poursuivi des études en 2003-2004 (30 diplômés). Ces derniers sont donc sur le marché du travail depuis seulement 6 mois.

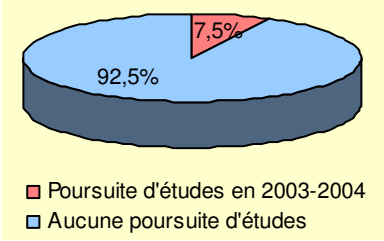

A. L'entrée dans le monde du travail

1) Temps de latence du premier emploi

Parmi les diplômés présents sur le marché de l'emploi depuis 18 mois, 69% ont obtenu leur premier emploi en moins de 6 mois. Le temps de latence médian est de 3 mois.

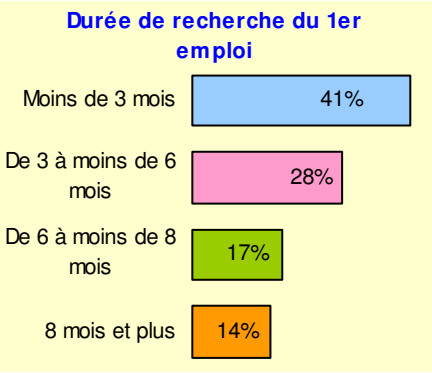

Concernant les 30 répondants ayant poursuivi des études en 2003-2004, seuls 9 ont répondu à cette question. Les résultats sont à relativiser. Toutefois, au vu des réponses[1], nous pouvons émettre l'hypothèse que ces diplômés accèdent plus rapidement à leur premier emploi.

Nous pouvons penser que ce temps de latence réduit est fortement lié au fait que ce groupe de diplômés s'est présenté sur le marché du travail avec une formation supplémentaire[2].

[1] 88% des diplômés ayant poursuivi une année d'études supplémentaire après la licence professionnelle (en 2003-2004) ont obtenu leur 1er emploi en moins de 6 mois. Leur temps de latence médian est de 2 mois.

[2] Parmi les principales études poursuivies : Master ou Maîtrise (12 individus), autre formation dont le concours d'entrée à l'IUFM (12), autre licence professionnelle (2 sujets).

2) Nombre d'emplois depuis la fin des études

52% exercent leur premier emploi. 30% ont occupé un emploi avant leur emploi actuel et 18% ont exercé au moins 3 emplois depuis la fin de leurs études.

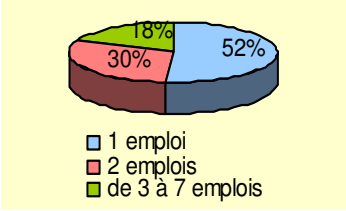

3) Eléments de la licence professionnelle jouant un rôle dans l'insertion

Les 3 éléments jouant un rôle important voire très important dans l'insertion professionnelle sont :

- le stage (52%[1])
- suivi du niveau Bac+3 de la formation (52%)
- et la dimension spécialisation (48%).

Importance des éléments de la licence professionnelle dans l'insertion

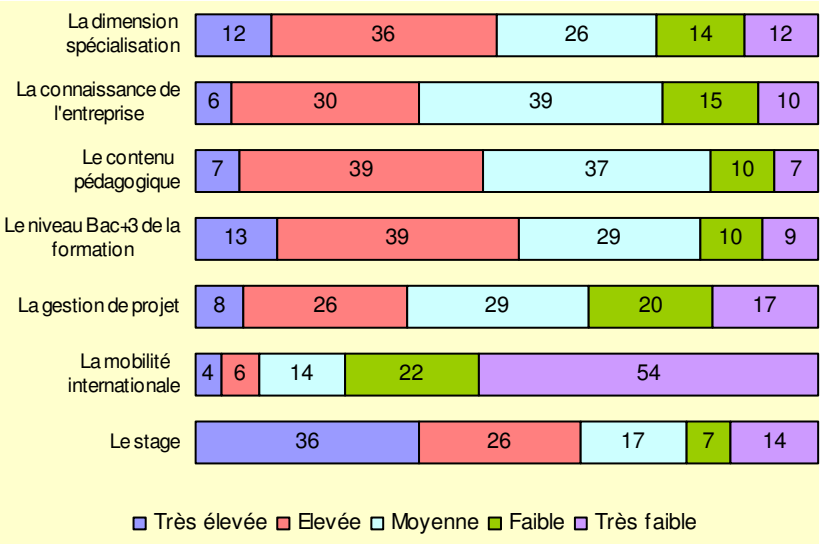

* Données exprimées en %.

Lecture : 36% des répondants pensent que le stage de licence professionnelle a eu une importance très élevée dans leur insertion professionnelle.

[1] 52% des diplômés pensent que le stage de licence professionnelle a eu une importance élevée à très élevée dans leur insertion professionnelle

B. L'emploi actuel

1) Modalités d'insertion

Etant donnée la diversité des items proposés, pour l'analyse, nous avons procédé à quelques regroupements.

Les diplômés ont obtenu leur emploi actuel :

- en répondant à une **annonce** (Internet, petites annonces, ANPE) : 26%
- grâce aux **stages** effectués pendant leurs études : 23%.
- en envoyant une **candidature spontanée** : 21%.

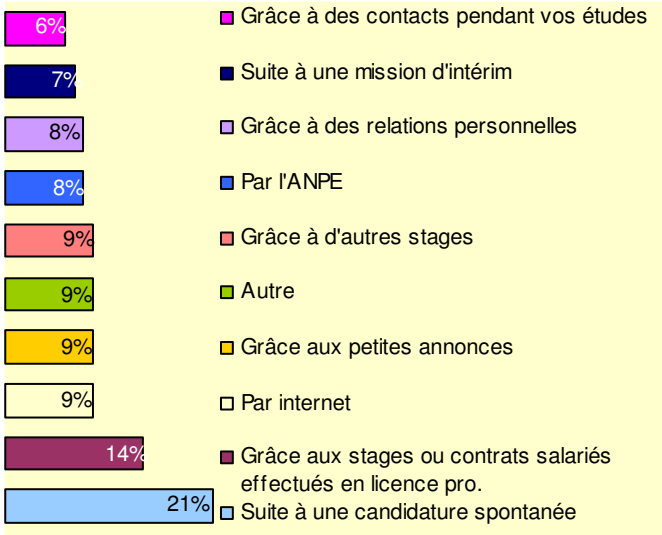

2) Depuis quand occupent-ils cet emploi ?

28% des diplômés occupent leur emploi actuel depuis le 2ème semestre 2003, 27% depuis le 1er semestre 2004 et 21% depuis le 2ème semestre 2004.

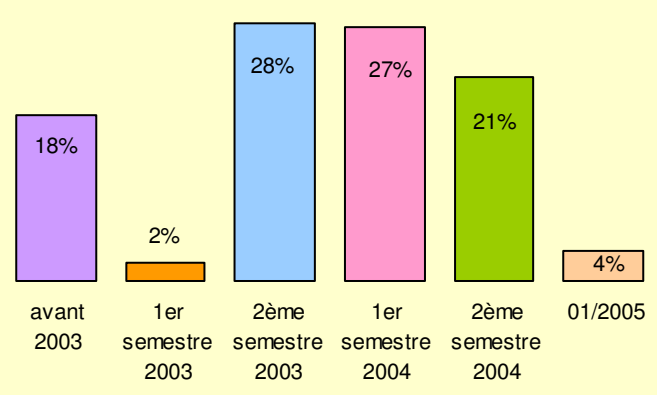

3) Nature du contrat de travail

70% ont obtenu un contrat stable (CDI, titulaires de la fonction publique et assimilés). Un certain équilibre s'observe entre les hommes (73%) et les femmes (68%).

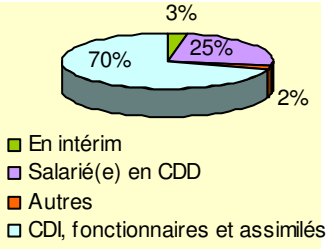

La proportion d'emplois en CDI varie selon la variable « secteur professionnel ».

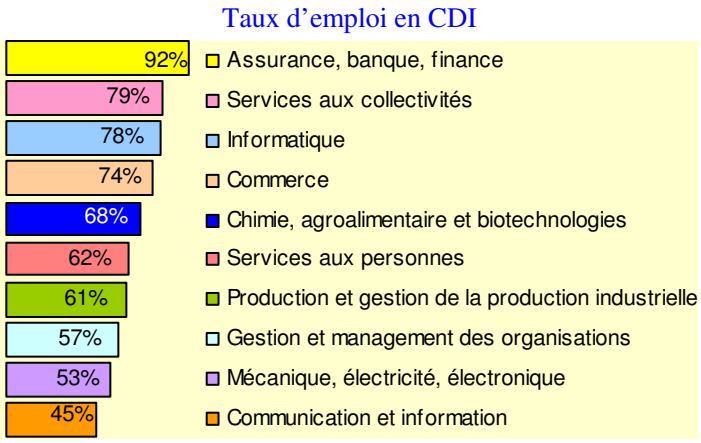

Les 4 secteurs suivants ont un taux de CDI supérieur à la moyenne de 70% :

- « Assurance, banque, finance » (92%)
- « Services aux collectivités » (79%)
- « Informatique » (78%)
- « Commerce » (74%)

4) Durée du temps de travail

92% des jeunes diplômés occupent un poste à temps plein.

Concernant les temps partiels (8%), la quotité médiane est de 24 heures.

Notons que 81,3% des emplois à temps partiel sont occupés par une femme. On ignore cependant la proportion de contrats à temps partiel choisis et subis.

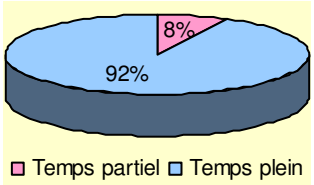

5) Catégories socioprofessionnelles (CSP)

Les catégories socioprofessionnelles (CSP) les plus représentées sont :

- la CSP « Employé de bureau… » avec 41% des diplômés en emploi
- la CSP « Technicien » (21%)
- la CSP « Agent de maîtrise » (13%)
- la CSP « Cadre ou ingénieur » (11%)

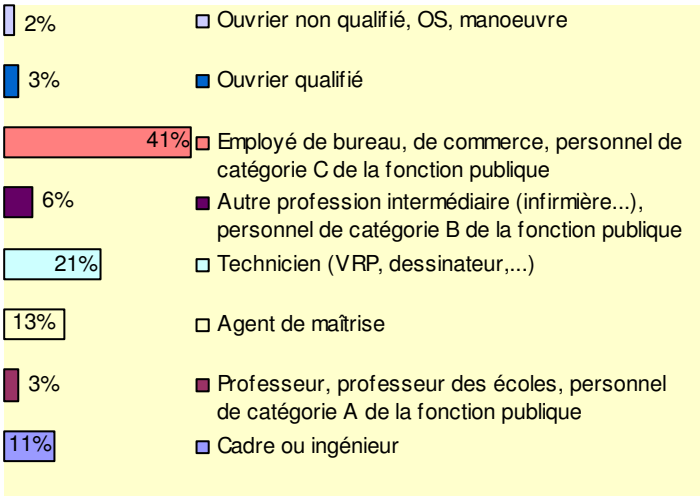

Si l'on regroupe les CSP « Technicien », « Agent de maîtrise » et « autre profession intermédiaire », 40% des diplômés occupent un emploi classé dans la catégorie « Profession intermédiaire ».

Les deux graphiques suivants concernent uniquement le groupe de diplômés n'ayant poursuivi aucune étude après la licence professionnelle.

Le graphique ci-dessous présente les CSP pour la région Bretagne et pour le national.

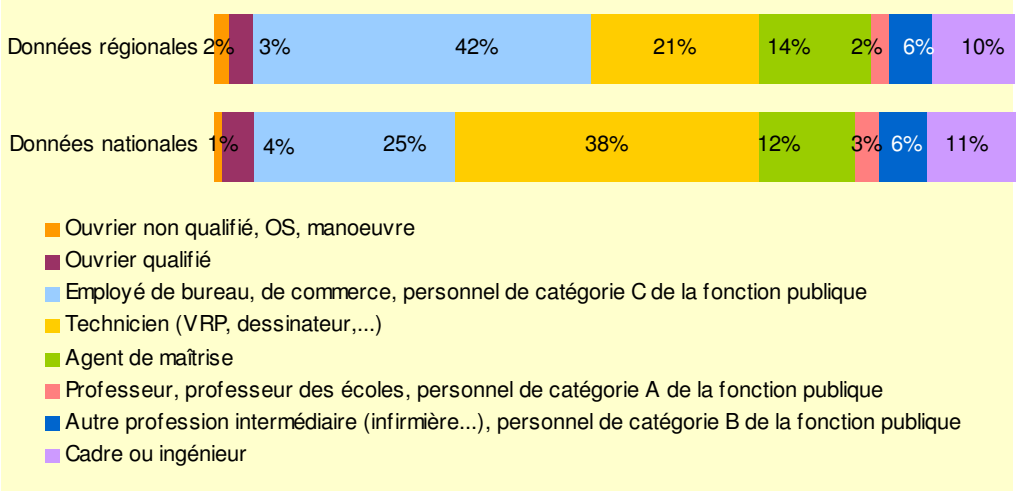

Si peu de différences s'observent par rapport au national, concernant les postes de niveau élevé (Cadre, Professeur, Agent de maîtrise…), les diplômés bretons sont plus nombreux (42%) à occuper des postes de type « Employé de bureau ». Sur le plan national ce taux est seulement de 25%. Il en va de même pour les emplois de « Technicien » (21% pour la région Bretagne et 38% sur le national).

Notons tout de même que les diplômés ayant poursuivi une année d'études supplémentaire bénéficient d'un « statut » un peu plus élevé[1]. Ils ne sont pourtant présents sur le marché de l'emploi depuis seulement 6 mois. Il convient toutefois de relativiser ces données qui ne concernent qu'un groupe de 30 individus.

Concernant la variable « Sexe », on observe également des disparités importantes.

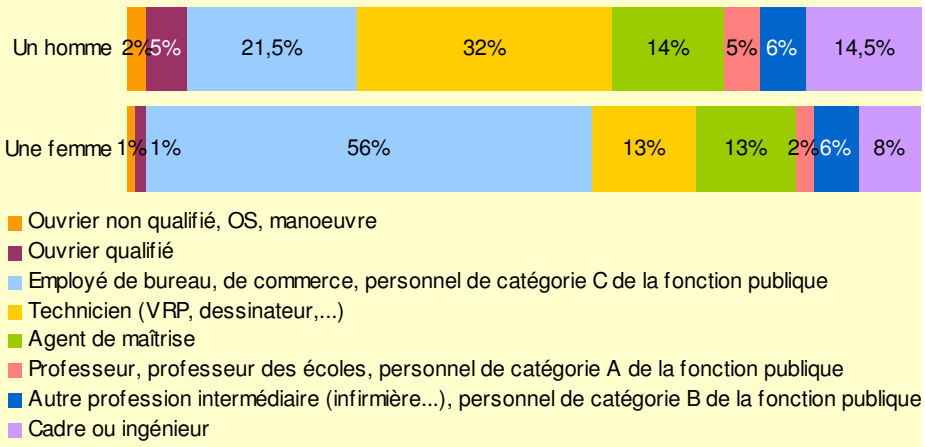

Si 56% des femmes occupent un poste de type « Employé de bureau », ce taux chute à 21,5% chez les hommes. En effet, plus des ¾ (76,4%) des postes d' « Employé de bureau » sont exercés par une femme. 60% des emplois de niveau cadre sont occupés par un homme.

Les hommes se retrouvent davantage sur des postes de « technicien » (32%). Ils bénéficient donc globalement d'un statut supérieur à celui des femmes.

[1] Ils sont notamment 21% à être « Cadre », ce taux est identique pour les « Techniciens ». 18% sont « Professeur, personnel de catégorie A de la fonction publique ». 4% sont « Agents de maîtrise », 7% occupent un poste de catégorie B et 4% sont « Ouvrier qualifié ».
Bien qu'ayant suivi une formation supplémentaire, ils occupent des postes d' « Employés de bureau » à hauteur de 25%.

6) Salaires et revenus nets mensuels

Pour les emplois à temps plein, le salaire net mensuel moyen est de **1289 €** (881 € pour un temps partiel) et le salaire médian est de **1263 €** (870 € pour un temps partiel).

Les données ci-dessous concernent uniquement les salariés travaillant à temps plein (les emplois à temps partiel ne représentant que 8%). Nous allons étudier les fluctuations du salaire net mensuel en fonction des variables suivantes :

- Selon la variable « Sexe » :

Globalement, les hommes perçoivent un salaire plus élevé que les femmes. Le salaire médian des hommes (1300 €) est supérieur de 100 € à celui des femmes (1200 €).

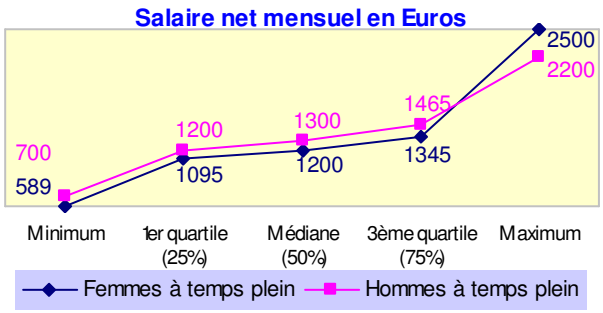

Lecture : 25% des femmes perçoivent un salaire inférieur à 1095 €.
La moitié des femmes perçoit un salaire inférieur à 1200 € et l'autre moitié perçoit un salaire supérieur à 1200€.
25% perçoivent un salaire supérieur à 1345 €.

- Selon la variable « Poursuite d'études en 2003-2004 » :

Les 30 diplômés ayant suivi une formation en 2003-2004 perçoivent des salaires supérieurs (salaire médian 1372 €) à ceux n'ayant poursuivi aucune étude après la licence professionnelle (salaire médian 1250 €).
Pourtant ces premiers ne sont présents sur le marché de l'emploi depuis seulement 6 mois tandis que les autres y sont depuis 18 mois.
La formation supplémentaire poursuivie après la licence professionnelle semble donc bénéfique sur le plan salarial.

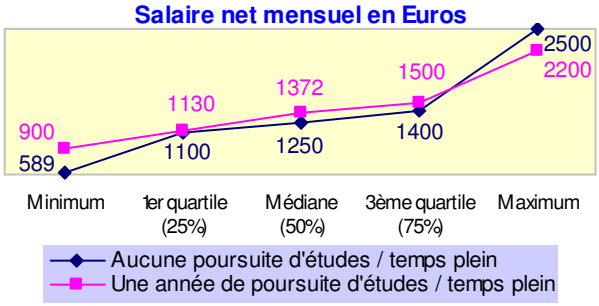

- Selon la variable « Contrat de travail » :

Ceux occupant un emploi en CDI perçoivent un salaire plus élevé (salaire médian 1300 €) que les salariés en CDD (salaire médian 1200 €).

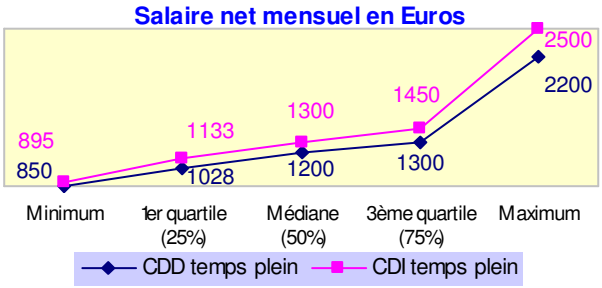

- Selon la variable « Localisation de l'emploi » :

Les salariés franciliens perçoivent une rémunération plus élevée (salaire médian : 1400 €) comparé aux diplômés travaillant en Bretagne (salaire médian (1200 €).

Leur salaire médian (1400 €) est notamment supérieur de 200 € à celui des salariés bretons (1200 €).

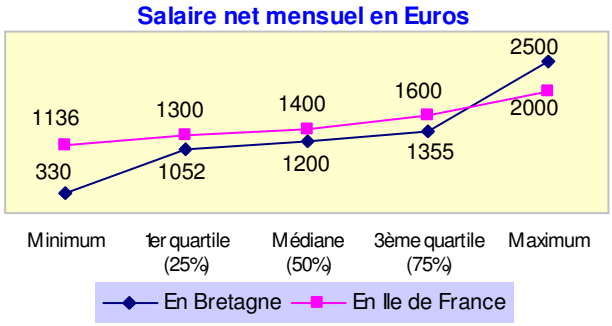

- Selon la variable « Secteur professionnel » :

Les jeunes diplômés de licences professionnelles du secteur « informatique » perçoivent les meilleurs salaires (salaire médian 1500 €).

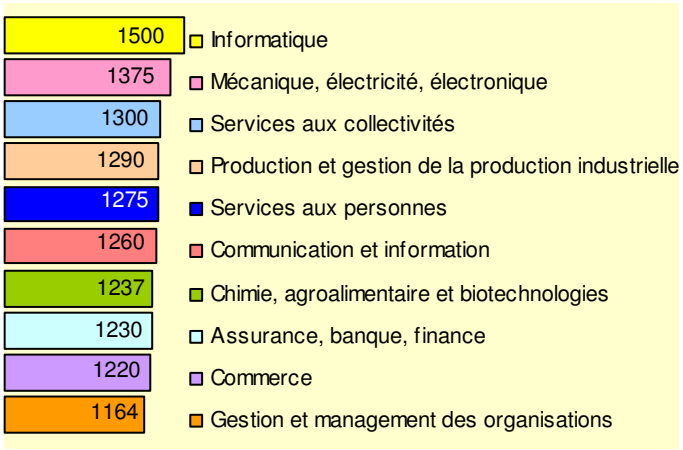

Après avoir analysé en détail le salaire net mensuel, nous donnerons ci-dessous quelques indications concernant le revenu net mensuel. Par « revenu net mensuel » nous entendons le salaire net mensuel auquel s'ajoutent les primes et le 13ème mois.

Au niveau des postes à temps plein, le revenu net mensuel médian est de **1454 €**. Le revenu net mensuel moyen atteint **1517 €**.

54% des diplômés en emploi perçoivent une prime en complément de leur salaire net mensuel.

L'obtention d'une prime varie légèrement selon la variable « sexe ».

60% des hommes obtiennent une prime contre 50% des femmes. 63% des salariés en CDI perçoivent une prime contre seulement 30% de ceux en CDD. 55% des répondants travaillant à temps plein y ont accès contre 43% de ceux à temps partiel.

69% des diplômés travaillant dans le secteur d'activité « Banque, assurance » perçoivent une prime contre seulement 31% de ceux travaillant dans un service non marchand.

7) Lieu d'exercice

- Localisation de l'emploi

18 mois après l'obtention de la licence professionnelle, plus de la moitié des diplômés (53%) exerce un emploi en Bretagne.

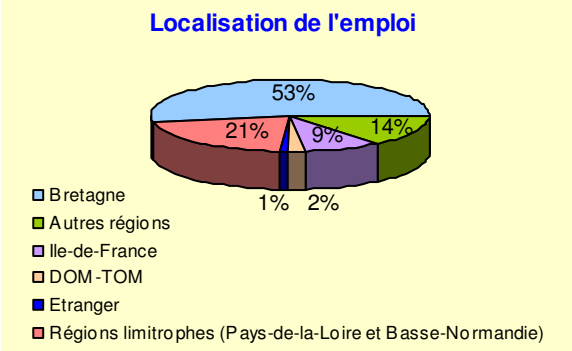

- Secteur d'activité

82% travaillent dans les secteurs d'activité suivants :

- « Banque, assurances » (24%)
- « Services non marchands » (21%)
- « Industrie » (19%)
- « Commerce, transport, télécommunications, postes » (18%)

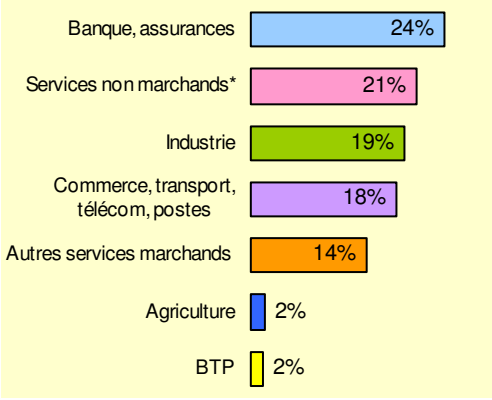

* (administration, association, collectivité locale, organisme public)

Taille du site et de l'entreprise-mère

33% des diplômés en emploi travaillent dans un site comprenant 10 à 49 salariés.

54% des diplômés exercent leur emploi dans une entreprise-mère comprenant 500 salariés et plus.

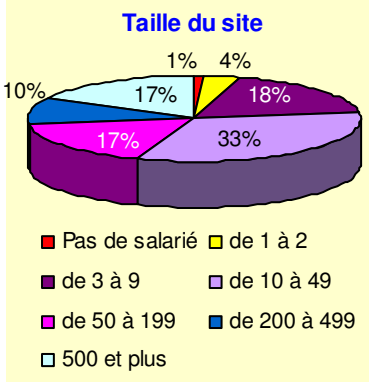

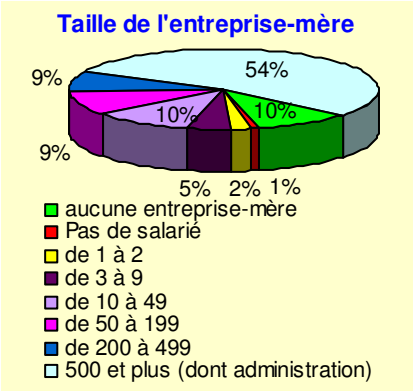

8) Conditions d'exercice de l'emploi

La majorité (51%) travaille en équipe.

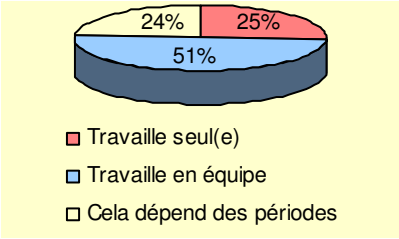

19% ont la responsabilité d'une équipe.

Ce taux atteint 25% chez les hommes et 15% chez les femmes.

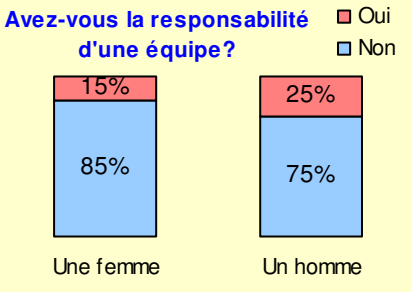

Les « 25 ans et plus » sont 26% à encadrer une équipe, ils sont seulement 13% pour les « moins de 25 ans ».

La responsabilité d'une équipe est proportionnelle à l'âge : 37,5% pour les « 40 ans et plus » et seulement 7,5% pour les « moins de 23 ans ».

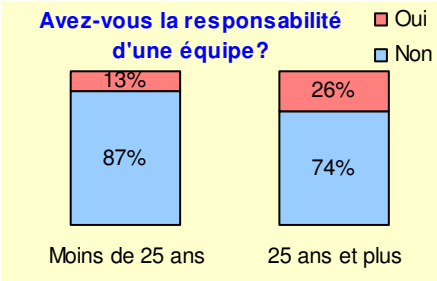

Plus d'1/3 (36,5%) des diplômés ayant suivi leur licence professionnelle en alternance et ¼ des inscrits en formation continue encadrent une équipe.

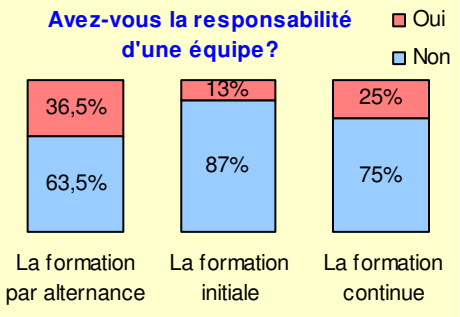

9) Liens entre la licence professionnelle et l'emploi actuel

Les réponses pouvant être biaisées pour les diplômés ayant suivi une formation après la licence professionnelle, nous avons choisi d'analyser le graphique suivant seulement pour le groupe de 369 diplômés n'ayant poursuivi aucune étude après la licence professionnelle.

47% d'entre eux pensent qu'ils auraient pu occuper leur emploi actuel sans avoir obtenu la licence professionnelle.

Pour 41% des répondants, cet emploi est en adéquation avec la formation de licence professionnelle.

Seuls 12% occupent un emploi qui nécessiterait une formation supplémentaire.

Ces taux, peu satisfaisants, suivent la tendance nationale.

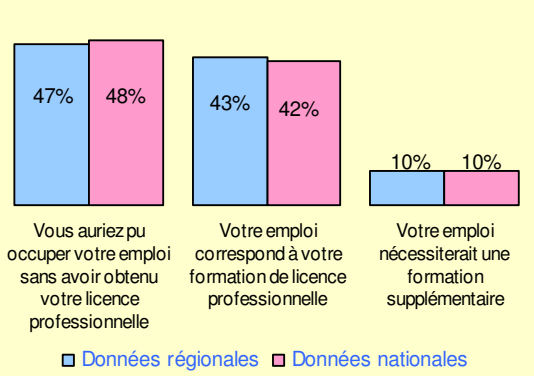

10) Perspectives professionnelles

Plus des 2/3 des diplômés en emploi ne recherchent pas un nouvel emploi. Nous pouvons donc supposer qu'ils sont satisfaits de leur situation professionnelle.

Bien qu'en situation d'emploi, près d'1/3 (32,5%) recherche un nouveau poste.
Ce taux atteint 59% chez les salariés en CDD et chute à 21% pour ceux en CDI.
Pour les salariés à temps partiel, ce pourcentage s'élève à 60% (30% pour les temps pleins).

Les principales raisons motivant la recherche d'un nouvel emploi sont :

- la stabilité de l'emploi (31%)
- l'évolution de carrière (23%)
- la hausse du salaire (17%)
- la recherche d'un emploi en adéquation avec la licence professionnelle [domaine et niveau] (10%)

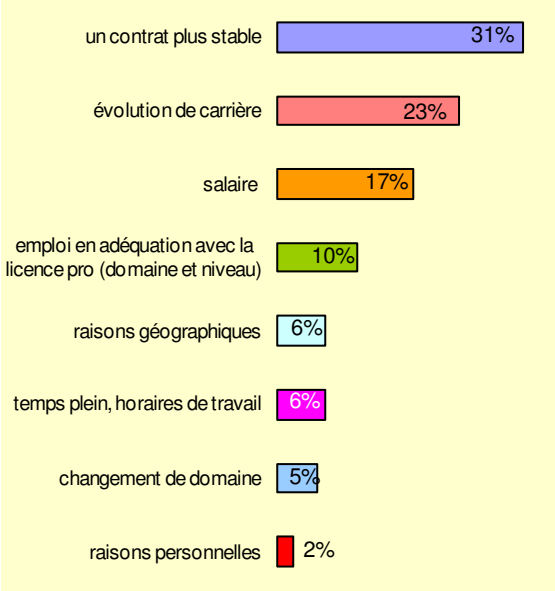

Globalement l'insertion des diplômés de licence professionnelle est satisfaisante. Elle se fait principalement sur des postes en CDI, à temps plein.

41% des emplois correspondent à la CSP « Employé de bureau, catégorie C de la fonction publique » et 40% à une CSP de type « Profession intermédiaire ».

Des inégalités s'observent cependant selon la variable « sexe ». Ainsi, les postes à temps partiels sont occupés en grande majorité par des femmes. Plus de la moitié d'entre elles occupent un poste de type « Employé de bureau ». Leur salaire net mensuel médian est également inférieur de 100 € à celui des hommes.

III. La recherche d'emploi

Au 1er janvier 2005, 45 diplômés sont en recherche d'emploi, soit **9%** des répondants.

Parmi eux :

- 38 (84%) ont interrompu leurs études en 2003 à l'issue de la licence professionnelle et sont donc sur le marché du travail depuis 18 mois.
- 7 (16%) ont poursuivi une année d'études supplémentaire en 2003-2004 et sont donc sur le marché de l'emploi depuis 6 mois environ.

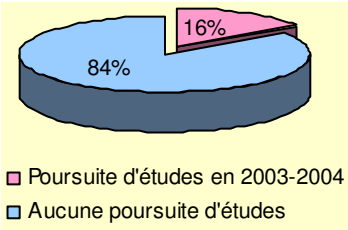

- Domaine de la recherche d'emploi :

Seuls **33%** des demandeurs d'emploi orientent leur recherche uniquement dans le domaine de spécialité de la licence professionnelle.

65% élargissent leur recherche à d'autres domaines en plus de leur domaine de spécialité.

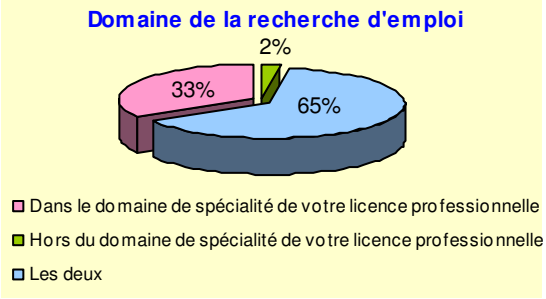

- Localisation de la recherche d'emploi :

40% des diplômés à la recherche d'un emploi orientent leur recherche de préférence dans leur région ou leurs départements limitrophes, 29% dans la France entière et 26% dans leur département de résidence.

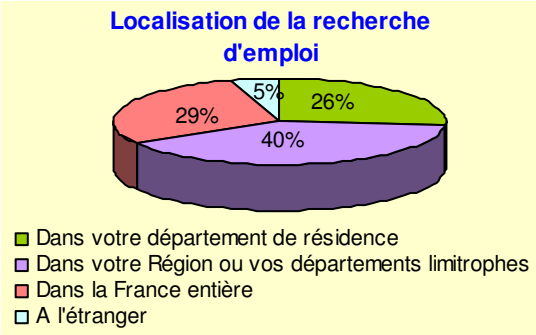

CONCLUSION

769 diplômés de la promotion 2002-2003 de licence professionnelle ont été interrogés en février 2005.
500 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de retour de **65%**.

1. Principales caractéristiques des diplômés

La population est composée à 54% de femmes. 61% des diplômés sont âgés de moins de 25 ans. 56% sont titulaires d'un Baccalauréat général et 34% d'un Baccalauréat technologique.

Avant d'entrer en licence professionnelle, 41% possédaient un BTS et 33% un DUT. 70% d'entre eux vivaient en Bretagne et 68,5% étaient étudiants.

En licence professionnelle, 64% des diplômés étaient inscrits en formation initiale, 24% en formation continue et 12% en alternance.

2. Les poursuites d'études

- **82%** n'ont poursuivi aucune étude après la licence professionnelle
- 7,8% ont poursuivi une année d'études immédiatement après la licence professionnelle (en 2003-2004)
- 7,6% ont poursuivi deux années d'études supplémentaires
- Après avoir interrompu leurs études en 2003-2004, 2,6% ont repris une année d'étude en 2004-2005

3. Situation 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle :

- 10,2% des diplômés sont en poursuite ou reprise d'études (20,3% sur le plan national)
- 79,8% occupent un emploi (69,3% pour le national)
- 9% recherchent un emploi
- 1% est inactif.

Le taux d'emploi est donc supérieur de 10 points à la moyenne nationale. Le taux de poursuite d'études est inférieur de 10 points à la moyenne française.

4. Principales caractéristiques de l'emploi actuel

- Modalités d'accès :

- réponse à une annonce (Internet, petites annonces, ANPE) : **26%**.
- grâce aux stages effectuées pendant leurs études : **23%**.
- par candidature spontanée : **21%**.

Nombre d'emplois occupés depuis la fin des études :

Pour **52%** d'entre eux, il s'agit de leur 1er emploi. **30%** exercent leur 2ème emploi.

Type de contrat de travail :

70% occupent un poste en **CDI**. **92%** exercent un poste à **temps plein**.

Principales catégories socioprofessionnelles :

41% des jeunes diplômés occupent un poste de type « Employé de bureau ». Ce taux aussi élevé s'explique notamment par le fait que 53% des femmes occupent un emploi de ce type contre seulement 21,5% des hommes.

40% relèvent du statut de profession intermédiaire (« Technicien », « Agent de maîtrise », « Autre profession intermédiaire »).

Salaire net mensuel médian :

Il est de **1200 €** pour les emplois localisés en Bretagne et de 1400 € pour ceux localisés en région parisienne.

Localisation de l'emploi :

Plus de la moitié des diplômés (**53%**) exerce un emploi en Bretagne.

Principaux secteurs d'activités :

- « Banque, assurances » (24%)
- « Services non marchands » (21%)
- « Industrie » (19%)
- « Commerce, transport, télécommunications, postes » (18%)

Les diplômés 2003 de licences professionnelles bénéficient donc d'un taux d'emploi élevé (79,8%). Concernant le type de contrat et la durée du temps de travail, l'insertion professionnelle à 18 mois est satisfaisante.

La finalité d'une licence professionnelle étant de rentrer sur le marché de l'emploi avec un diplôme universitaire Bac + 3, la situation à 18 mois est encourageante pour l'insertion professionnelle future de ces jeunes diplômés.

GLOSSAIRE

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous.

Les quartiles : ils divisent la population en 4 parties de même effectif. Le 2ème quartile représente la médiane.

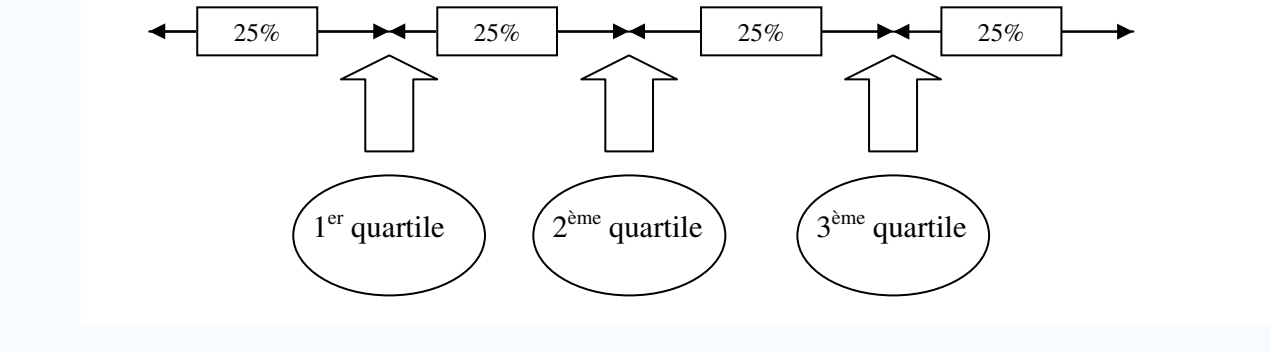

« Secteur professionnel » : il s'agit de la typologie élaborée par le Ministère de l'Education Nationale afin de classer les licences professionnelles en domaines. Cela permet de regrouper des licences professionnelles dans un item et d'effectuer ainsi des comparaisons. A ne pas confondre avec le secteur d'activité.

Bac S : Bac scientifique.

Bac ES : Bac économique et social.

Bac L : Bac Littéraire.

Bac STT : Bac sciences et technologies tertiaires.

Bac STI : Bac sciences et technologies industrielles.

Bac STL: Bac sciences et technologie de laboratoire.

Bac SMS : Bac sciences médico-sociales.

UFR : unité de formation et de recherche.

IUT : institut universitaire technologique.

IUFM : institut universitaire de formation des maîtres.

DUT : diplôme universitaire technologique.

BTS : brevet de technicien supérieur.

DEUG : diplôme d'études universitaires générales.

DU : diplôme d'université.

IUP : institut universitaire professionnalisé.

MST : maîtrise des sciences et techniques.

MSG : maîtrise de sciences de gestion.

DEA : diplôme d'études approfondies.

DESS : diplôme d'études supérieures spécialisées.

CSP : catégorie socioprofessionnelle.

ANPE : agence nationale pour l'emploi.

ASSEDIC : association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.

APEC : association pour l'emploi des cadres.

CDI : contrat à durée indéterminée.

CDD : contrat à durée déterminée.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Caractéristiques de la population interrogée

Les graphiques suivants présentent quelques caractéristiques de la population de diplômés interrogés.

La population de diplômés interrogés est composée à 53% de femmes.

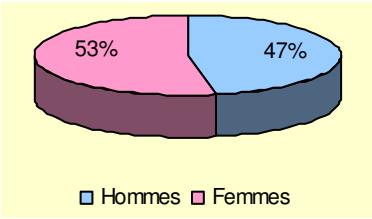

65% des diplômés ont obtenu leur baccalauréat en Bretagne, 17% dans une région limitrophe.

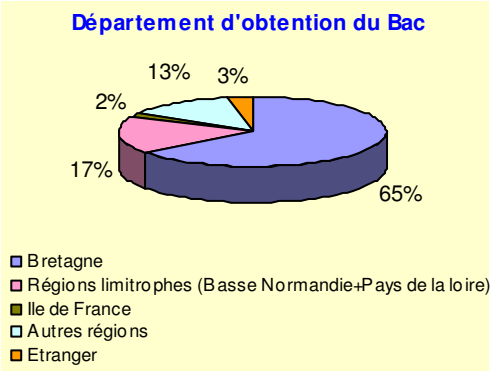

21% sont titulaires d'une licence professionnelle dans le secteur « assurance, banque, finance », 19% dans le secteur « commerce » et 13% dans le secteur « services aux personnes ».

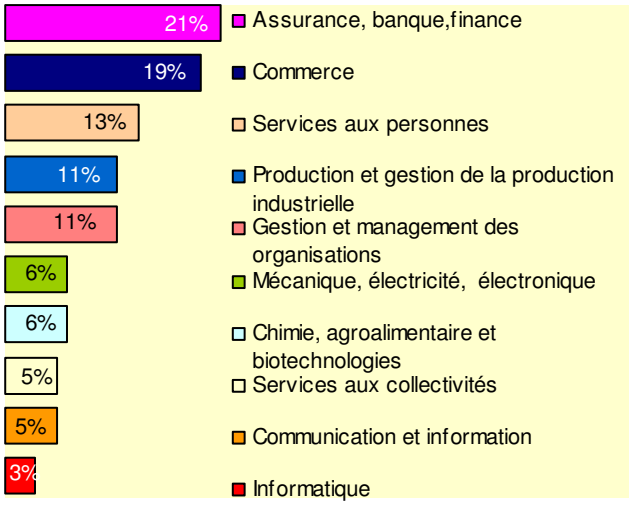

ANNEXE 2 : Les licences professionnelles par secteur et par université

Services aux personnes :

- Encadrement d'activités, métiers du nautisme
- Hébergement et environnements touristiques
- Ingénierie et maintenance biomédicale
- Gestion et valorisation des ressources touristiques
- SDIF (Stratégies et Dispositifs Individualisés de Formation)

Commerce :

- Assistant gestion export
- Distribution mention management et gestion de rayon
- Management et Marketing des réseaux de distribution en produits alimentaires
- Commerce électronique
- Assistant export trilingue

Gestion et management des organisations :

- Gestion des ressources humaines en PMO
- Management des organisations informatique de gestion
- Management des entreprises agricoles

Chimie, agroalimentaire et biotechnologies :

- Développement Recherche en Arts Culinaires Industrialisés
- Industrie agroalimentaire, alimentation, santé
- Management des risques industriels

Production et gestion de la production industrielle :

- Plastiques et composites
- Développement industriel en plastiques et composites
- Technico - commercial en emballage et conditionnement
- Conception et fabrication de structures
- Conception et fabrication de produits

Mécanique, électricité, électronique :

- Chef de projet mécatronique
- Technologie industrielle optronique
- Conception collaboratice - maquette virtuelle et prototypage rapide

Communication et information :

- Animation et gestion d'une équipe rédactionnelle
- Design Graphisme, Média interactifs

Informatique :

- Statistique décisionnelle en marketing

Services aux collectivités :

- Coordinateur qualité santé sécurité

Assurance, banque, finance :

- Valorisation des actifs financiers : métiers du back-office
- Chargé de clientèle de la Bancassurance

Légende

Rennes 1	UBO (Brest)
Rennes 2	UBS (Vannes-Lorient)

FICHES PAR SECTEUR PROFESSIONNEL

Secteur professionnel « Assurance, banque, finances »

Licence professionnelle « Valorisation des actifs financiers : Métiers du back-office »

9 diplômés interrogés : **4** **5**

Etudes depuis la licence pro

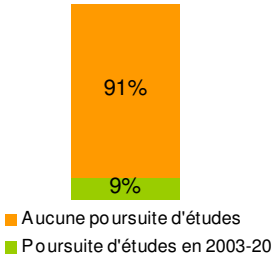

Situation 18 mois après la licence pro

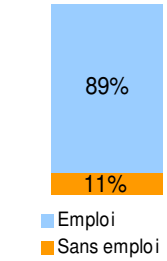

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

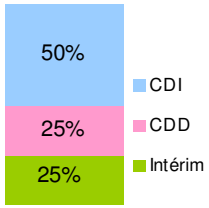

CSP

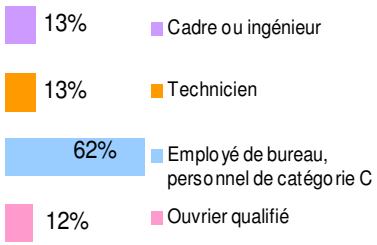

Principaux emplois occupés
Secrétaire comptable
Conseiller commercial

Licence professionnelle « Chargé de clientèle de la Bancassurance »

87 diplômés interrogés : **51** **36**

Etudes depuis la licence pro

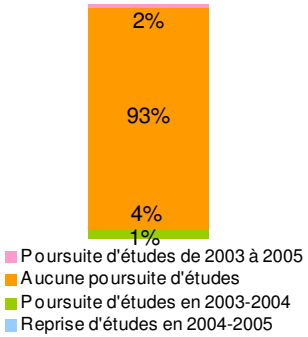

Situation 18 mois après la licence pro

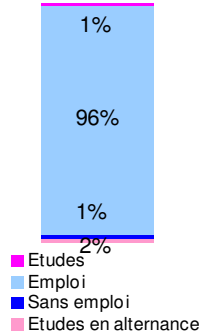

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

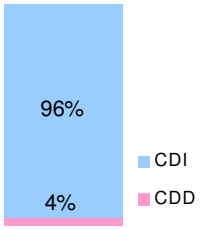

CSP

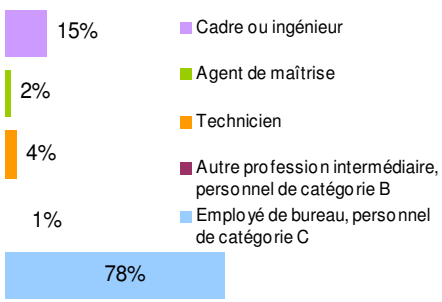

Principaux emplois occupés
Conseiller clientèle
Conseiller commercial

Secteur professionnel « Chimie, agroalimentaire et biotechnologies »

Licence professionnelle « Industrie agroalimentaire, alimentation, santé »

16 diplômés interrogés : **14** **2**

Etudes depuis la licence pro

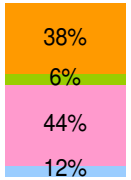

- Aucune poursuite d'études
- Poursuite d'études en 2003-2004
- Poursuite d'études de 2003 à 2005
- Reprise d'études en 2004-2005

Situation 18 mois après la licence pro

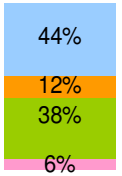

- Emploi
- Sans emploi
- Etudes
- Etudes en alternance

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

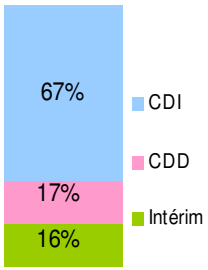

- CDI
- CDD
- Intérim

CSP

- Agent de maîtrise
- Technicien
- Autre profession intermédiaire, personnel de catégorie B

Principaux emplois occupés

Diététicienne

Laborantine

Assistant gestion biochimique des produits

Licence professionnelle « Développement et Recherche en Arts Culinaires Industrialisés »

11 diplômés interrogés : **5** **6**

Etudes depuis la licence pro

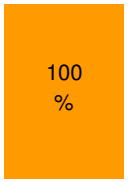

- Aucune poursuite d'études

Situation 18 mois après la licence pro

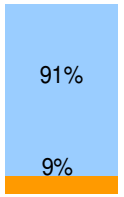

- Emploi
- Sans emploi

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

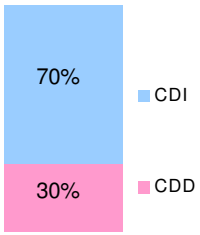

- CDI
- CDD

CSP

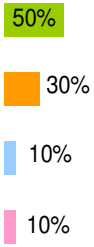

- Agent de maîtrise
- Technicien
- Employé de bureau, personnel de catégorie C
- Ouvrier qualifié

Principaux emplois occupés

Technicien recherche et développement

Technicien de laboratoire

Technicien d'application

Responsable recherche et développement

Licence professionnelle « Management des risques industriels »

8 diplômés interrogés : **4** **4**

Etudes depuis la licence pro

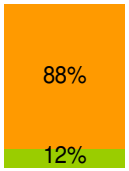

- Aucune poursuite d'études
- Poursuite d'études en 2003-2004

Situation 18 mois après la licence pro

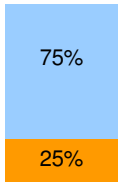

- Emploi
- Sans emploi

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

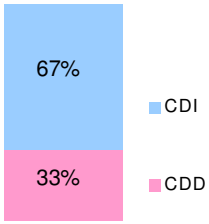

- CDI
- CDD

CSP

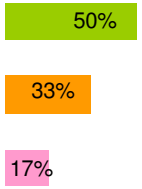

- Agent de maîtrise
- Technicien
- Ouvrier qualifié

Principaux emplois occupés

Assistant Hygiène Sécurité Qualité Environnement

Responsable Qualité

Chargée Qualité Sécurité Environnement Grand Ouest

Secteur professionnel « Services aux collectivités »

Licence professionnelle
« Coordinateur qualité santé sécurité »

18 diplômés interrogés : **8** **10**

Etudes depuis la licence pro

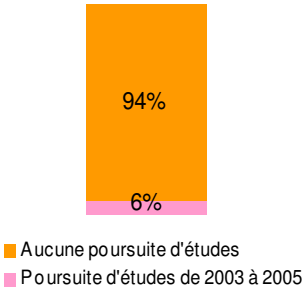

Situation 18 mois après la licence pro

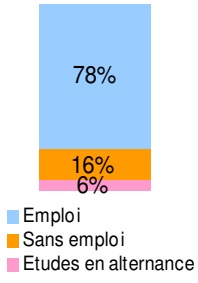

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

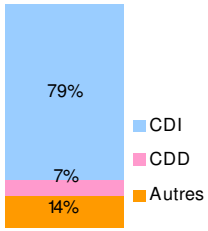

CSP

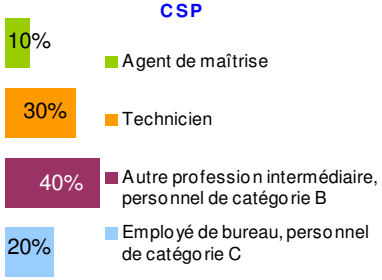

Principaux emplois occupés
Chargé hygiène qualité sécurité environnement
Sapeur pompier professionnel
Coordinateur, responsable qualité, hygiène et conditions de travail
Consultante en prévention des risques

Secteur professionnel « Gestion et management des organisations »

Licence professionnelle « Gestion des ressources humaines en Petites et Moyennes Organisations »

38 diplômés interrogés : **35** **3**

Etudes depuis la licence pro

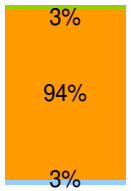

- Poursuite d'études en 2003-2004
- Aucune poursuite d'études
- Reprise d'études en 2004-2005

Situation 18 mois après la licence pro

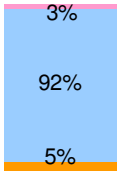

- Etudes en alternance
- Emploi
- Sans emploi

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

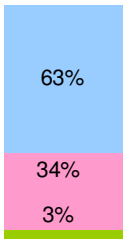

- CDI
- CDD
- Intérim

CSP

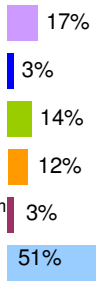

- Cadre ou ingénieur
- Professeur, personnel de catégorie A
- Agent de maîtrise
- Technicien
- Autre profession intermédiaire, personnel de catégorie B
- Employé de bureau, personnel de catégorie C

Principaux emplois occupés
Assistant en ressources humaines
Chargée de recrutement
Assistante formation
Assistante du service social
Assistant gestion du personnel

Licence professionnelle « Management des organisations informatiques de gestion »

7 diplômés interrogés : **3** **4**

Etudes depuis la licence pro

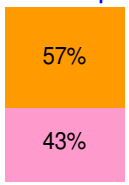

- Aucune poursuite d'études
- Poursuite d'études de 2003 à 2005

Situation 18 mois après la licence pro

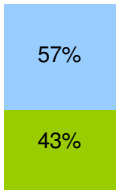

- Emploi
- Etudes

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

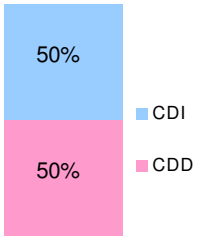

- CDI
- CDD

CSP

- Agent de maîtrise
- Autre profession intermédiaire, personnel de catégorie B
- Employé de bureau, personnel de catégorie C

Principaux emplois occupés
Assistante comptable
Assistante de gestion
Coordinatrice des systèmes d'information
Technicien informatique

Licence professionnelle « Management des entreprises agricoles »

6 diplômés interrogés : **3** **3**

Etudes depuis la licence pro

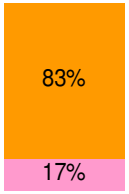

- Aucune poursuite d'études
- Poursuite d'études de 2003 à 2005

Situation 18 mois après la licence pro

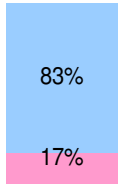

- Emploi
- Etudes en alternance

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

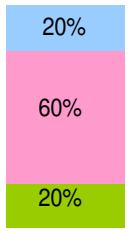

- CDI
- CDD
- Intérim

CSP

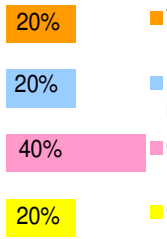

- Technicien
- Employé de bureau, personnel de catégorie C
- Ouvrier qualifié
- Ouvrier non qualifié

Principaux emplois occupés
Agent entretien espace vert
Assistante comptable
Chargé d'étude
Magasinier

Secteur professionnel « Informatique »

Licence professionnelle
«Statistique décisionnelle en marketing»

13 diplômés interrogés : **7** **6**

Etudes depuis la licence pro

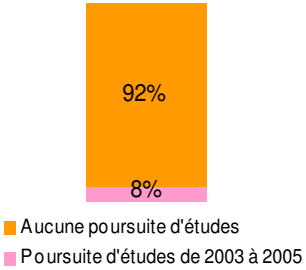

Situation 18 mois après la licence pro

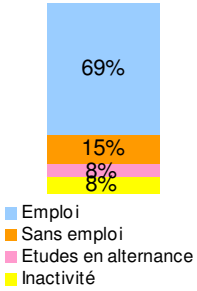

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

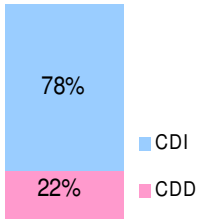

CSP

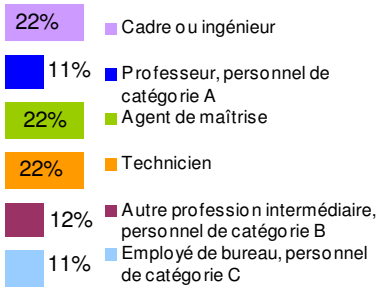

Principaux emplois occupés
Chargé d'études statistiques
Chargée de traitement informatique
Analyste informaticien
Assistant chef de produit

Secteur professionnel « Commerce »

Licence professionnelle « Assistant gestion export »

15 diplômés interrogés : 13 2

Etudes depuis la licence pro

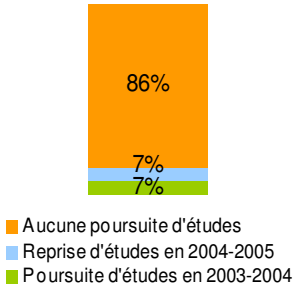

Situation 18 mois après la licence pro

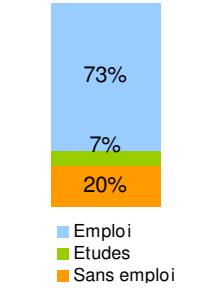

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

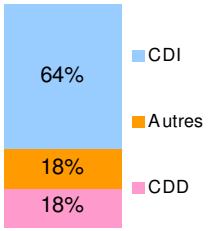

CSP

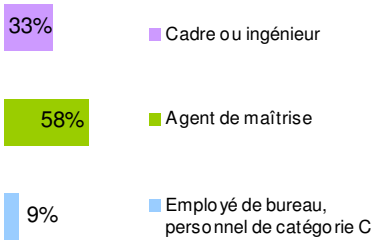

Principaux emplois occupés

- Assistant commercial
- Assistant export
- Conseillère téléphonique
- Responsable service clientèle
- Assistant achat

Licence professionnelle « Assistant export trilingue »

31 diplômés interrogés : 25 6

Etudes depuis la licence pro

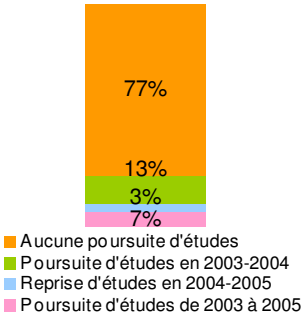

Situation 18 mois après la licence pro

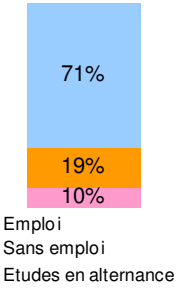

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

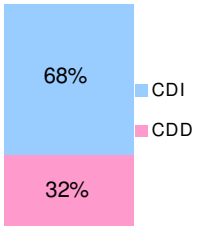

CSP

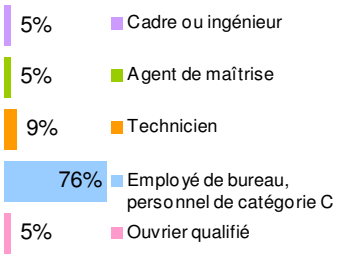

Principaux emplois occupés

- Assistant commerciale
- Assistant commercial export
- Agent de transit maritime export
- Exploitant en transport maritime
- Gestionnaire de produits du commerce international

Licence professionnelle « Commerce électronique »

13 diplômés interrogés : 4 9

Etudes depuis la licence pro

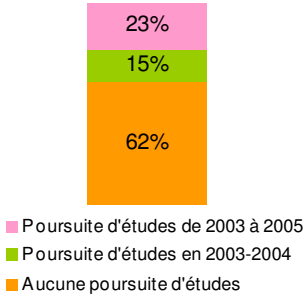

Situation 18 mois après la licence pro

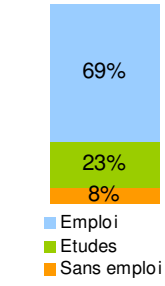

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

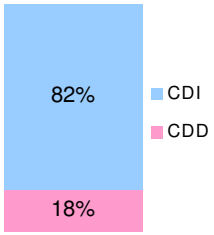

CSP

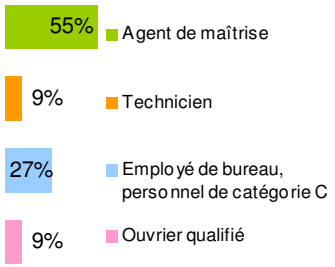

Principaux emplois occupés

- Vendeur-conseil
- Technico-commercial
- Chef de projet e-commerce
- Webmaster
- Animateur, journaliste radio

Licence professionnelle « Distribution mention management et gestion de rayon »

14 diplômés interrogés : **8** **6**

Etudes depuis la licence pro

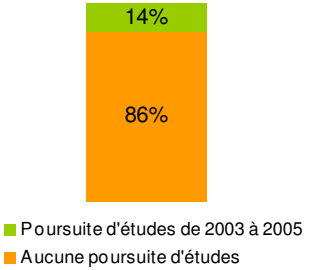

Situation 18 mois après la licence pro

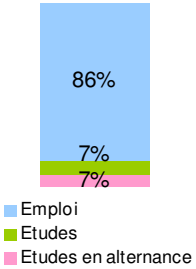

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

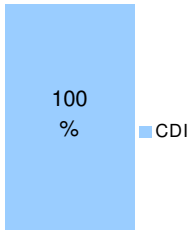

CSP

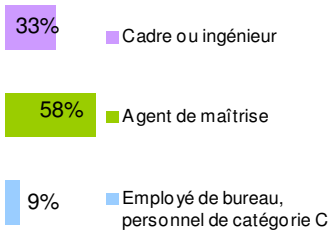

Principaux emplois occupés
Manager chef de rayon
Manager commercial
Adjoint responsable de rayon

Licence professionnelle « Management et marketing des réseaux de distribution en produits alimentaires»

12 diplômés interrogés : **7** **5**

Etudes depuis la licence pro

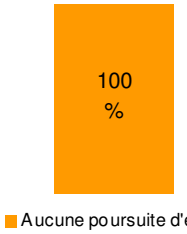

Situation 18 mois après la licence pro

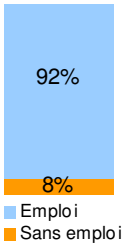

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

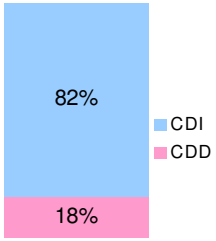

CSP

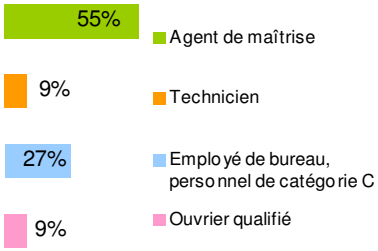

Principaux emplois occupés
Manager chef de rayon
Attache commercial
Téléconseiller
Négociatrice commerciale en immobilier

Secteur professionnel « Services aux personnes »

Licence professionnelle « Encadrement d'activités, métiers du nautisme »

9 diplômés interrogés : 1 8

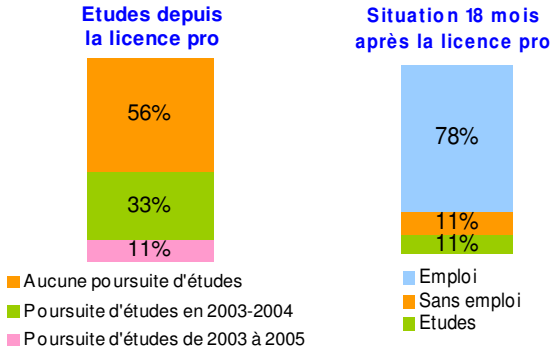

Caractéristiques de l'emploi

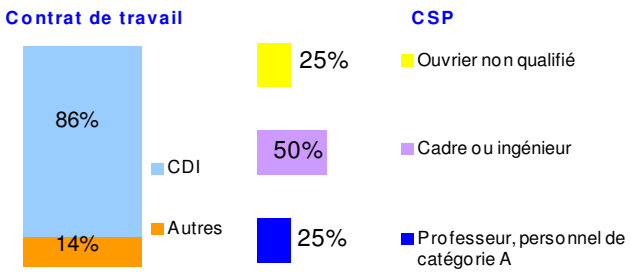

Principaux emplois occupés
Professeur des écoles
Educateur sportif - animateur en milieu marin
Formateur
Moniteur de surf, gérant d'une structure sportive et commerciale

Licence professionnelle « Hôtellerie et tourisme - Hébergement et environnements touristiques »

10 diplômés interrogés : 10

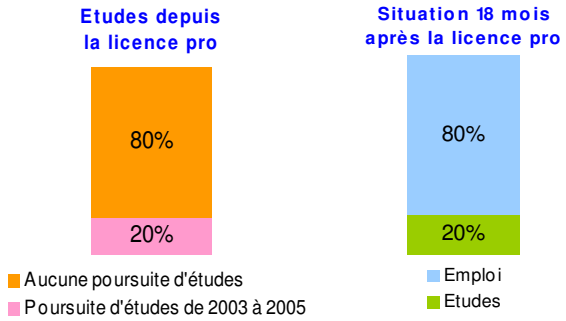

Caractéristiques de l'emploi

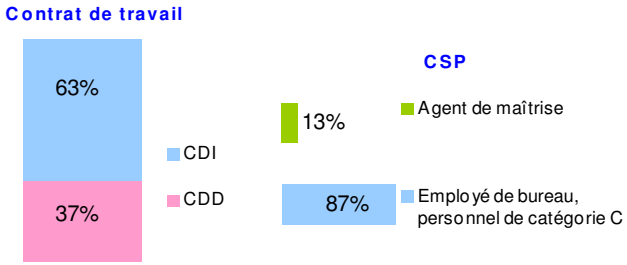

Principaux emplois occupés
Réceptionniste
Employée administrative
Commercial
Prospectrice immobilière
Technicienne TIC et actions collectives

Licence professionnelle « Gestion et valorisation des ressources touristiques »

21 diplômés interrogés : 19 2

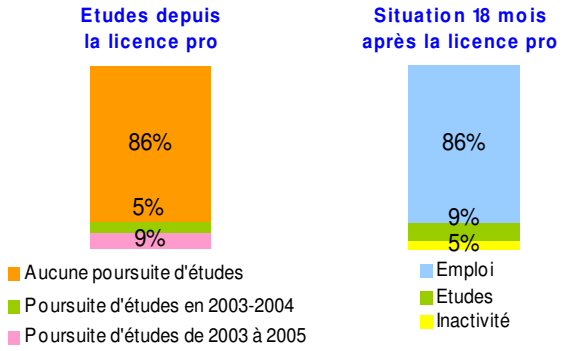

Caractéristiques de l'emploi

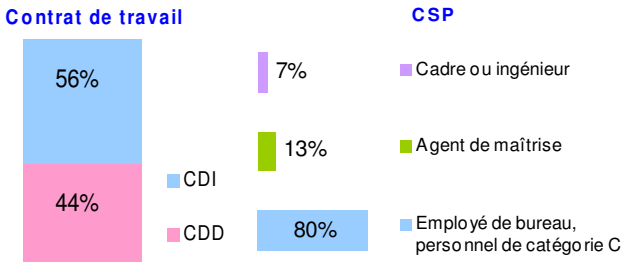

Principaux emplois occupés
Réceptionniste
Agent de réservation
Téléprospectrice
Attachée commerciale
Adjointe de direction

Licence professionnelle «Ingénierie et maintenance biomédicale»

18 diplômés interrogés : **2** **16**

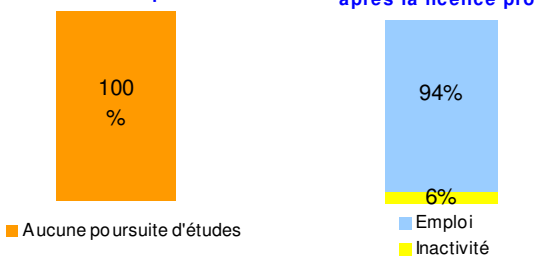

Caractéristiques de l'emploi

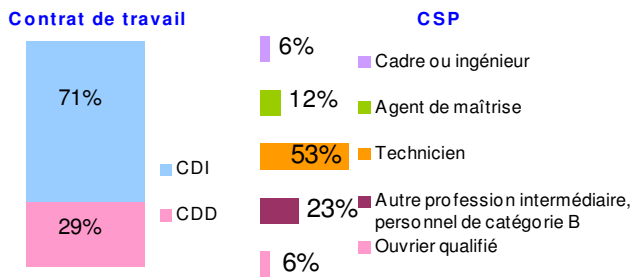

Principaux emplois occupés
Technicien supérieur hospitalier
Technicien biomédical
Technicien de maintenance polyvalent
Technicien SAV itinérant

Licence professionnelle « Stratégies et dispositifs individualisés de formation »

18 diplômés interrogés : **14** **4**

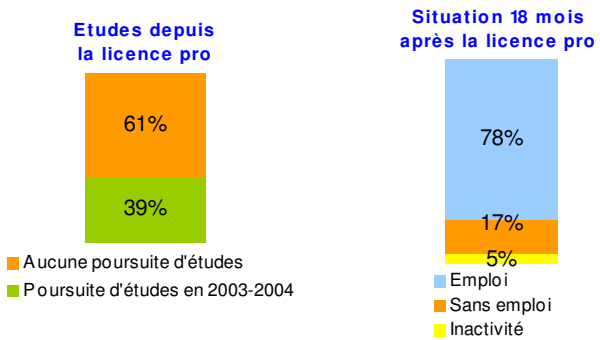

Caractéristiques de l'emploi

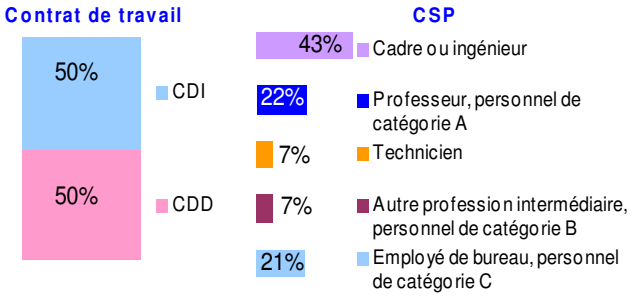

Principaux emplois occupés
Formateur, Animateur en Formation Professionnelle
Formateur Insertion Professionnelle
Enseignant
Responsable de Formation
Coordinatrice pédagogique

Secteur professionnel « Production et gestion de la production industrielle »

Licence professionnelle « Plastiques et composites »

13 diplômés interrogés : **1** **12**

Etudes depuis la licence pro

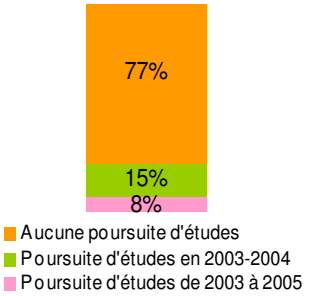

Situation 18 mois après la licence pro

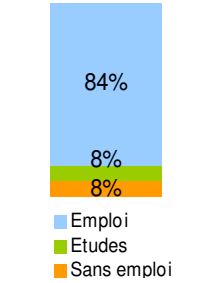

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

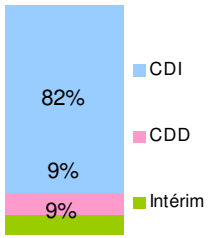

CSP

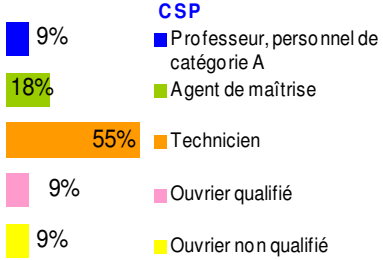

Principaux emplois occupés

- Professeur de construction mécanique
- Technicien management qualité
- Autoclaviste
- Technicien méthode peinture
- Dessinateur

Licence professionnelle « Développement industriel en plastiques et composites »

14 diplômés interrogés : **4** **10**

Etudes depuis la licence pro

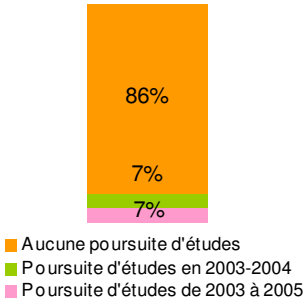

Situation 18 mois après la licence pro

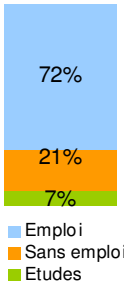

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

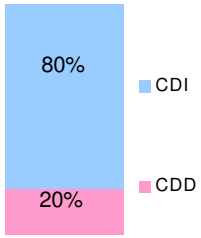

CSP

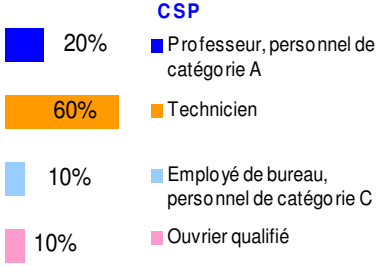

Principaux emplois occupés

- Professeur
- Facteur rouleur
- Extrudeur
- Inspecteur qualité
- Technicien supérieur de mesure

Licence professionnelle « Conception et fabrication de structures »

9 diplômés interrogés : **9**

Etudes depuis la licence pro

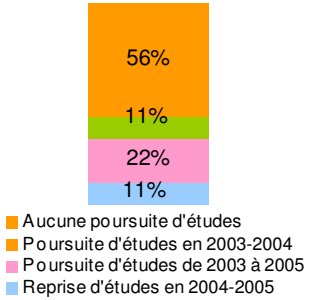

Situation 18 mois après la licence pro

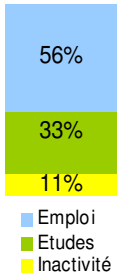

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

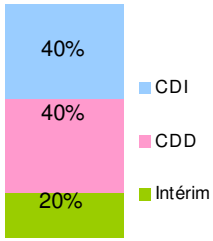

CSP

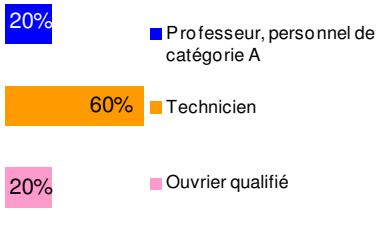

Principaux emplois occupés

- Professeur de technologie
- Agent Technique des Méthodes
- Ouvrier en production technicien composite
- Préparateur

Licence professionnelle « Conception et fabrication de produits »

16 diplômés interrogés : **1** **15**

Etudes depuis la licence pro

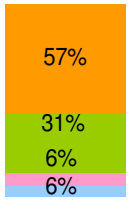

- Aucune poursuite d'études
- Poursuite d'études en 2003-2004
- Poursuite d'études de 2003 à 2005
- Reprise d'études en 2004-2005

Situation 18 mois après la licence pro

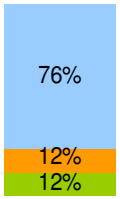

- Emploi
- Sans emploi
- Etudes

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

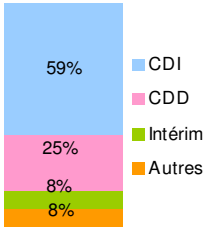

- CDI
- CDD
- Intérim
- Autres

CSP

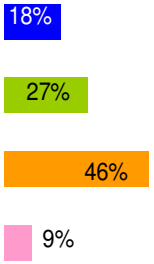

- Professeur, personnel de catégorie A
- Agent de maîtrise
- Technicien
- Ouvrier qualifié

Principaux emplois occupés
Technicien de maintenance
Professeur certifié technologie
Responsable bureau d'étude
Chef de projet en Bureau d'Etudes
Technicien BE

Licence professionnelle « Technico-Commercial en emballage et conditionnement »

13 diplômés interrogés : **6** **7**

Etudes depuis la licence pro

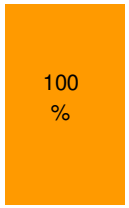

- Aucune poursuite d'études

Situation 18 mois après la licence pro

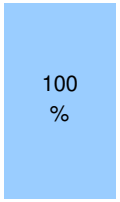

- Emploi

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

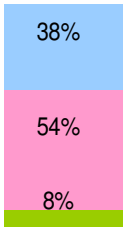

- CDI
- CDD
- Intérim

CSP

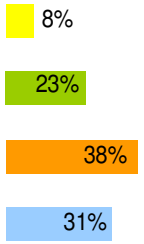

- Ouvrier non qualifié
- Agent de maîtrise
- Technicien
- Employé de bureau, personnel de catégorie C

Principaux emplois occupés
Technico - commercial
Contrôleur Qualité
Aide technicienne de laboratoire
Assistance ingénieur analyse sensorielle
Technicien Packaging

Secteur professionnel « Mécanique, électricité, électronique »

Licence professionnelle « Chef de projet mécatronique »

9 diplômés interrogés : 9

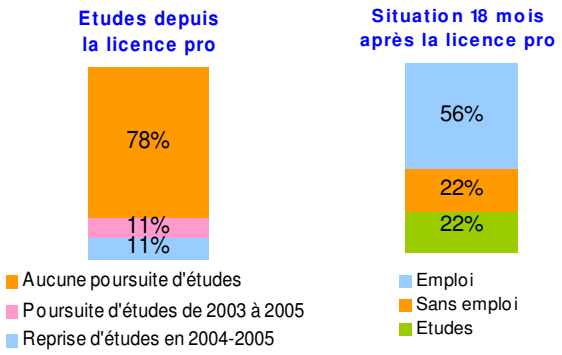

Caractéristiques de l'emploi

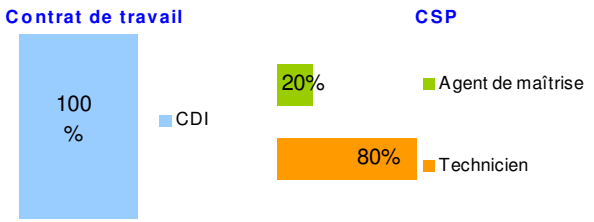

Principaux emplois occupés

- Dépanneur
- Manoeuvre chauffeur livreur
- Technicien mesures et process fibres optiques

Licence professionnelle « Technologie industrielle optronique »

9 diplômés interrogés : 9

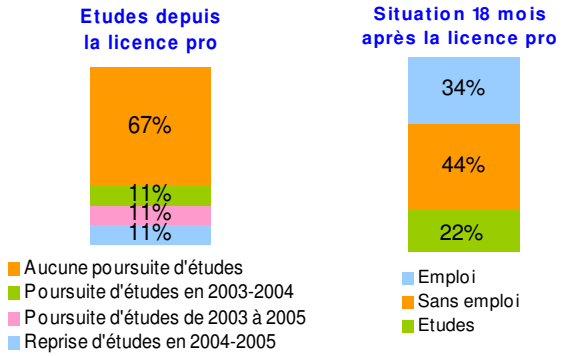

Caractéristiques de l'emploi

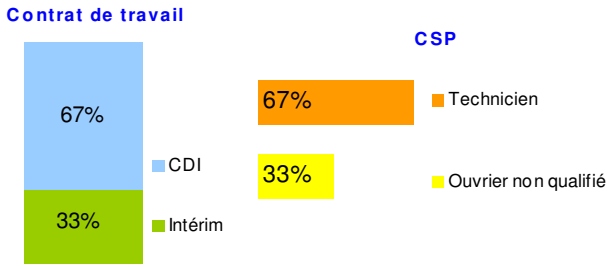

Principaux emplois occupés

- Responsable technique mécanique maintenance
- Technicien de maintenance
- Technicien en robotique

Licence professionnelle « Conception collaboratrice - maquette virtuelle et prototypage rapide »

11 diplômés interrogés : 1 10

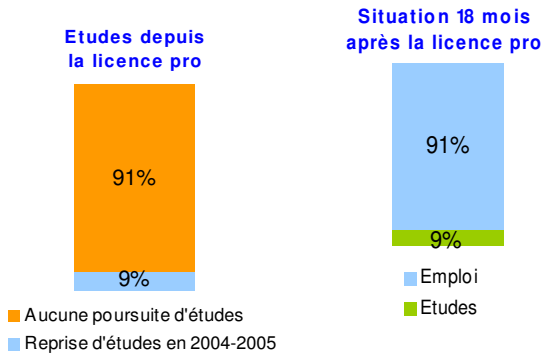

Caractéristiques de l'emploi

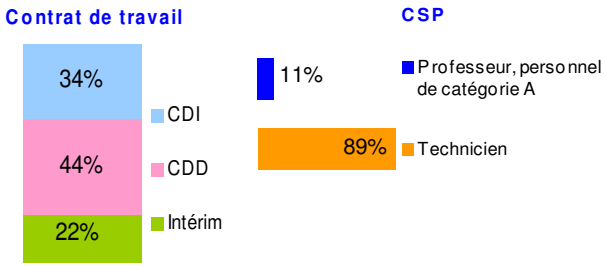

Principaux emplois occupés

- Dessinateur Industriel
- Dessinateur concepteur en mécanique
- Technicien d'études - dessinateur
- Technicien CAO - DAO
- Préparateur en Gammes de Fabrication

Secteur professionnel « Communication et information »

Licence professionnelle « Animation et gestion d'une équipe rédactionnelle »

13 diplômés interrogés : **6** **7**

Etudes depuis la licence pro

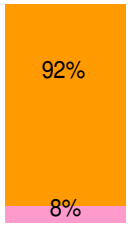

- Aucune poursuite d'études
- Poursuite d'études de 2003 à 2005

Situation 18 mois après la licence pro

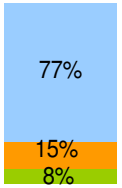

- Emploi
- Sans emploi
- Etudes

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

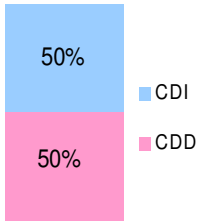

- CDI
- CDD

CSP

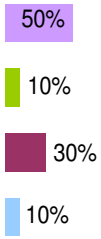

- Cadre ou ingénieur
- Agent de maîtrise
- Autre profession intermédiaire, personnel de catégorie B
- Employé de bureau, personnel de catégorie C

Principaux emplois occupés
Journaliste rédacteur
Rédacteur en chef adjoint
Rédacteur en chef
Chargé de communication
Officier adjoint en communication et relations publiques dans la Marine

Licence professionnelle « Design graphisme, média interactifs »

19 diplômés interrogés : **13** **6**

Etudes depuis la licence pro

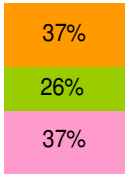

- Aucune poursuite d'études
- Poursuite d'études en 2003-2004
- Poursuite d'études de 2003 à 2005

Situation 18 mois après la licence pro

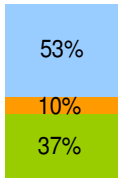

- Emploi
- Sans emploi
- Etudes

Caractéristiques de l'emploi

Contrat de travail

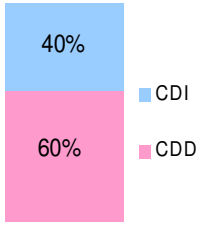

- CDI
- CDD

CSP

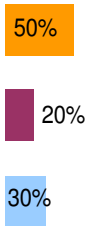

- Technicien
- Autre profession intermédiaire, personnel de catégorie B
- Employé de bureau, personnel de catégorie C

Principaux emplois occupés
Infographiste
Graphiste
Graphiste, maquettiste
Graphiste, Maquettiste, Webmaster
Technicien supérieur territoriale (webmaster, graphiste)

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB)
Université Rennes 2 – Place du Recteur Henri Le Moal – CS 24307
35043 RENNES CEDEX

Etude réalisée par Amélie **GICQUEL**
Avec la collaboration de Sylvie **DAGORNE**

– Publiée en **2006 –**